

Le Solarien



SCIENCE EN FÊTE 2021

Une nouvelle expérience

Au sommaire

■ L'équipe municipale	p. 02
■ Commission Finances / p. 03 à 06	
■ Le budget prévisionnel 2021	p. 04
■ L'analyse des comptes 2020	p. 06
■ Commission Cadre de Vie • Développement Urbain / p. 08 à 13	
■ Un cadre de vie de qualité	p. 09
■ L'événementiel et la crise sanitaire	p. 12
■ L'environnement au cœur de nos projets	p. 12
■ Commission Travaux • Patrimoine / p. 16 à 18	
■ Gestion et entretien du Patrimoine	p. 16
■ Commission Vie Scolaire / p. 20 à 23	
■ Le Conseil Municipal Jeunes	p. 19
■ L'École Maternelle & L'École Élémentaire	p. 20
■ Restauration Scolaire	p. 21
■ Le Temps Périscolaire	p. 22
■ Commission Jeunesse / p. 24 à 29	
■ Centre de loisirs	p. 26
■ Local Jeunes	p. 28
■ Culture / p. 30	
■ La bibliothèque	p. 30
■ Commission Vie locale • Les Associations Solariennes / p. 31 à 38	
■ APE Récréativ'	p. 33
■ Familles rurales	p. 33
■ Tremplin	p. 33
■ Rockraideurs de Soliers	p. 34
■ Bacchanale	p. 34
■ Comité des Fêtes de Soliers	p. 34
■ Judo Club de Soliers	p. 35
■ C-Hi-NU-Phi	p. 35
■ Le Cœur de Soliers	p. 35
■ Tennis Club de Grentheville	p. 36
■ Les Anciens Combattants	p. 36
■ Badminton de Soliers	p. 36
■ Comité de Jumelage	p. 37
■ Bourguébus Soliers FC	p. 37
■ SKB GYM de Soliers	p. 37
■ Lundis Rando	p. 37
■ ADGS	p. 38
■ Caen Sud GR	p. 38
■ Amicale des Donneurs de sang	p. 38
■ Tennis de table	p. 38
■ Commission Vie sociale p. 40 à 43	
■ L'Espace Citoyen	p. 40
■ Le CCAS	p. 42
■ Emploi & Espace Emploi	p. 43
■ Vie Municipale / p. 44	
■ Etat Civil	p. 44
■ Le personnel communal	p. 45
■ Environnement / p. 46	
■ La gestion de nos déchets	p. 46
■ La Communauté Urbaine Caen la mer / p. 48	
■ Les infos de la Communauté Urbaine	p. 48



L'édito du Maire

par Philippe JOUIN
Maire de Soliers

« Nous devons veiller à notre vivre ensemble, ... »

Ces deux années de pandémie ont été traumatisantes et bien compliquées.

Nous nous sommes cloîtrés, nous nous sommes inquiétés, nous nous sommes interrogés et parfois même découragés...

Mais elles ont aussi eu le mérite de révéler le meilleur de nous !

Nous avons été capables de surmonter cette épreuve inédite, nous avons fait montre de responsabilité et de civisme, et surtout nous avons fait preuve de solidarité !

Il est temps désormais, alors que la fin de cette crise sans précédent semble acquise, de démontrer notre résilience !

Il est temps **de nous retrouver, de profiter de nos services et des nombreuses activités proposées par nos associations** qui ont tant souffert ou bien encore de nous réunir entre Solariens à **l'Espace de vie sociale** pour imaginer et mettre en place nos projets.

Nous nous sommes toujours attachés au cours de nos mandats à **servir Soliers dans la plus grande transparence et convivialité**, mais aussi avec la rigueur et l'exigence constante de l'amélioration de la **Qualité et du Cadre de Vie de ses habitants, la préservation de ses**

Intérêts, de son Identité et des Valeurs de notre Commune !

Il est temps aujourd'hui de récolter le fruit de nos efforts, de notre gestion des mandats précédents et de **mettre en œuvre la politique que nous nous sommes engagés à développer** et pour laquelle vous nous avez accordé votre confiance !

Après **avoir assuré et maîtrisé le développement de Soliers** et sécurisé nos budgets, nous allons dès demain nous attacher à **améliorer et aménager nos espaces publics.**

Les rendre **plus conviviaux, mieux adaptés** à nos pratiques, bien évidemment **conçus pour nos futurs usages et besoins et pensés pour plus d'harmonie environnementale.**

C'est ainsi qu'après la **réhabilitation complète de notre stade et de notre salle polyvalente, la construction de nouveaux locaux au Bois de l'An 2000** pour le rendre plus attractif, l'aménagement de nos voiries pour plus de sécurité, la modernisation et la numérisation de nos écoles, **nous profiterons demain de nouveaux équipements et aménagements initiés et pensés durant ces deux années blanches**, et dont la réalisation peut aujourd'hui enfin commencer.



Mardi 13 octobre 2021, une réunion publique à l'initiative des élus de la Communauté Urbaine Caen la mer était organisée à Soliers pour présenter son projet de territoire pour les 10 années à venir. (Lire en page 49)

- un **nouveau Centre de jeunesse dont la construction vient de débuter**, pour accueillir dans de meilleures conditions nos enfants toujours plus nombreux
- une **nouvelle place publique et des nouveaux parkings** dans notre quartier Le Parc, tout près de notre Maison de Santé qui vient d'ouvrir ses portes
- une **réfection complète** de la structure de la **Maison des Associations**
- un **parvis devant les écoles** et commerces d'Inolya **entièrement refait**
- en septembre, une **refonte totale des espaces publics de notre centre-bourg**, pour les rendre plus sécurisés, plus conviviaux, plus verts, plus harmonieux, et surtout moins bétonnés !
- une **réhabilitation de la mairie pour la rendre plus ergonomique et accessible aux personnes handicapées**, y accueillir l'agence postale et y aménager une **salle des mariages plus chaleureuse**.
- et enfin, un **nouveau gymnase** pour développer l'offre de sports collectifs, ainsi qu'une **salle de convivialité d'une capacité de cent personnes** et des **tennis extérieurs**

J'ajoute que bien évidemment **toute cette politique, tous ces projets sont entièrement financés sans la moindre hausse des taux d'imposition de la commune** comme déjà depuis trois mandats !

Nous veillerons cette année également à l'amélioration des services déjà en place. Ainsi, dès la fin des vacances d'avril, **l'offre de transport collectif sera optimisée** pour mieux desservir le hameau de Four et notre Zac Le Parc, avant une réorganisation plus conséquente à la rentrée pour toujours plus de créneaux et services.

Bien évidemment, nous porterons toujours une attention à la **sécurisation de nos espaces de circulation, à l'amélioration de nos voies douces**, et prolongeons notre **dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique**.

Nous devons veiller aussi à notre « Vivre Ensemble » !

A soutenir les actions du CCAS, de l'EVS, de nos Associations, de nos Ecoles et de nos services Jeunesse, Culture et Évènementiel.

Nous devons veiller au **dialogue avec notre Jeunesse**, accueillir les nouveaux Solariens, veiller au bien-être de Tous.

Nous devons préserver cette Identité qui est la nôtre, ces valeurs de Partage et de Solidarité qui nous honorent.

Pour nous permettre de nous retrouver et d'échanger après ces deux années d'isolement, **pour rattraper ces deux années si pauvres en relation sociale**, nous avons d'ores et déjà prévu et organisé nombre d'évènements festifs et conviviaux :

- le **Carnaval du Soliers en Fête et les courses de la Solarienne** ce début de mois

- la **première journée Eco-Solarienne** le 14 mai au Bois de l'An 2000
- une « **méga-fête** » de la **Saint-Jean** le week-end du 25 juin pour fêter la fin de nos privations
- et enfin notre **soirée Halloween** le 31 octobre

Et tout ceci **sans compter toutes les manifestations et évènements organisés par nos Associations** si désireuses de vous retrouver !

Enfin, **nous n'oublions pas que Soliers est et sera toujours solidaire des plus démunis.**

C'est ainsi que nous avons pris la décision de **réhabiliter et aménager l'ancienne Poste** pour en faire une **maison d'accueil**, afin de nous permettre d'y héberger demain des réfugiés d'Ukraine. Et après-demain, des réfugiés d'un autre pays victimes de la folie guerrière des puissants, ou bien encore **des Solariens victimes d'un accident de la vie...**

Prenez-vous soin de Vous,

Philippe Jouin



Le Conseil Municipal de Soliers



Philippe JOUIN
MAIRE de Soliers
3^e Vice-Président
à la C.U. Caen la mer



Philippe LE ROLLAND
Maire-Adjoint en
charge du cadre de vie
et de l'événementiel



Catherine MAUPAS
Maire-Adjointe en
charge des Finances
et du CCAS



Thierry LE BECQ
Maire-Adjoint en
charge des Travaux
et de la Gestion
du Patrimoine



Titaina BAILLEUX
Maire-Adjointe en
charge de la Jeunesse,
de la Culture et du CMJ



Patrice BREILLAT
Maire-Adjoint
en charge des Associations,
de l'EVS et de la
Communication

Un bureau municipal constitué du Maire & de 5 Maires-Adjoint(e)s



De gauche à droite : Patrice BREILLAT, Philippe LE ROLLAND, Thierry LE BECQ, Philippe JOUIN, Maire de Soliers, Catherine MAUPAS et Titaina BAILLEUX



Marie-Laure COUANON
Conseillère Municipale



Florent LEMAUVIEL
Conseiller Municipal
délégué aux
Affaires Scolaires



Flavie SEIGLE
Conseillère Municipale
& Suppléante
à la C.U. Caen la mer



Jean-Yves GUENNOC
Conseiller Municipal
délégué aux Syndicats



Christelle FOUILLOUX
Conseillère Municipale



Philippe DUPONT
Conseiller Municipal



Malika RIVIERE
Conseillère Municipale



Patrick GUESNON
Conseiller Municipal



Carine JUMAIRE
Conseillère Municipale



Laurent BROSSE
Conseiller Municipal



Astryd MARIANNE
Conseillère Municipale



Yann RENARD
Conseiller Municipal



Suite à son déménagement,
Mme Nelly DANIEL, Conseillère
Municipale depuis 2014 a souhaité
présenter sa démission du Conseil
Municipal le **28 décembre 2021** dernier.
Toute l'équipe tient ici à la remercier
pour le travail accompli au cours de ses
8 années passées au sein du Conseil.

Les Commissions Municipales

COMMISSION CADRE DE VIE

Philippe LE ROLLAND
Maire-Adjoint

Thierry LE BECQ
Patrice BREILLAT
Jean-yves GUENNOC
Patrick GUESNON
Marie-laure COUANON
Laurent BROSSE
Yann RENARD
Philippe DUPONT

COMMISSION ÉVÉNEMENTIEL

Philippe LE ROLLAND
Maire-Adjoint

Thierry LE BECQ
Patrice BREILLAT
Christelle FOUILLOUX
Catherine MAUPAS
Laurent BROSSE

COMMISSION TRAVAUX

Thierry LE BECQ
Maire-Adjoint

Philippe LE ROLLAND
Patrice BREILLAT
Jean-yves GUENNOC
Patrick GUESNON
Marie-laure COUANON
Laurent BROSSE
Yann RENARD
Philippe DUPONT

COMMISSION COMMUNICATION

Patrice BREILLAT
Maire-Adjoint

Laurent BROSSE
Marie-laure COUANON
Christelle FOUILLOUX
Catherine MAUPAS

COMMISSION VIE LOCALE

Patrice BREILLAT
Maire-Adjoint

Marie-laure COUANON
Philippe LE ROLLAND

COMMISSION FINANCES

Catherine MAUPAS
Maire-Adjointe

Laurent BROSSE
Marie-laure COUANON
Philippe DUPONT
Thierry LE BECQ

COMMISSION JEUNESSE

Titaina BAILLEUX
Maire-Adjointe

Carine JUMAIRE
Astryd MARIANNE
Malika RIVIERE
Florent LEMAUVIEL
Yann RENARD

COMMISSION CULTURE

Titaina BAILLEUX
Maire-Adjointe

Carine JUMAIRE
Astryd MARIANNE
Malika RIVIERE
Florent LEMAUVIEL
Yann RENARD

COMMISSION SCOLAIRE

Florent LEMAUVIEL
Conseiller Délégué

Malika RIVIERE
Titaina BAILLEUX

SYNDICATS

[EAU, ÉLECTRICITÉ,
ORDURES MÉNAGÈRES]

Jean-yves GUENNOC
Conseiller Délégué

CCAS

Philippe JOUIN
Président

Catherine MAUPAS
Vice-Présidente

Flavie SEIGLE
Marie-Laure COUANON
Jean-Yves GUENNOC
Florent LEMAUVIEL

Des finances **communales saines...**

Le mot de l'élue

par Catherine MAUPAS,
Maire-Adjointe en charge des Finances

Chers Solariennes et Solariens,

Pour notre deuxième année de mandat, j'ai le plaisir de vous présenter les finances communales avec un souci de transparence et de simplicité afin de vous permettre de vous faire une idée précise de l'état des finances et de comprendre la pertinence des choix réalisés.

Le compte administratif 2020 ainsi que le budget prévisionnel 2021 sont les grands volets de cette présentation.

Notre situation financière reste saine malgré les contraintes budgétaires et la pandémie qui a engendré l'augmentation de certaines dépenses, produits désinfectants, masques, gel hydroalcoolique, remplacement d'agents en arrêt maladie. Ces dépenses ont cependant été compensées en partie par des diminutions de dépenses liés aux événements qui n'ont pu avoir lieu cette année encore. Les dépenses de fonctionnement sont donc malgré tout maîtrisées.

Nous avons voté en 2021, le démarrage de nouveaux projets destinés à améliorer la qualité de nos services et ainsi offrir à nos habitants un meilleur cadre de vie pour rendre plus attractive notre commune. A savoir notamment la participation financière pour la construction de la maison médicale, le lancement des études d'architecte et le marché de travaux du nouveau pôle jeunesse, l'équipement de classes en tableaux numériques, le changement de mobilier d'une classe de maternelle. Tout ceci est fait sans augmentation fiscale supplémentaire et en gardant une capacité d'autofinancement avec un niveau d'endettement modéré.

Notre ZAC d'habitation « Le parc » continue de s'accroître avec plus de 30 nouveaux logements collectifs et individuels, ainsi que de nombreuses constructions de maisons qui nous permettent de renforcer nos recettes fiscales.

Notre ZAC d'activités EOLE a suscité un engouement dès sa création, car à ce jour, la quasi-totalité des lots ont été acquis par des entreprises, apportant ainsi activité et création d'emplois sur notre commune. Ces entreprises sont sources de recettes fiscales via les taxes foncières

Comme vous pourrez le constater tout au long de cette analyse réalisée avec l'aide du personnel communal, plus particulièrement Séverine et Aurélie que je remercie pour leur contribution, nous nous sommes efforcés comme chaque année de maintenir l'équilibre budgétaire financier de notre commune.

La commission Finances

La commission Finances assure les questions liées au budget et aux finances ainsi que le suivi de la réalisation des décisions prises par le Conseil Municipal. C'est aussi elle qui examine attentivement les recettes et les dépenses. Elles doivent respecter le principe d'équilibre budgétaire. Voici les missions de cette commission :

- Élaboration annuelle de la politique budgétaire de la commune
- Recherche des différentes sources de financement
- Détermination des budgets de fonctionnement
- Détermination des budgets d'investissement
- Estimation des besoins de financement et des recettes attendues
- Prospective financière
- Politique d'emprunt
- Programmation des investissements

Par ailleurs, au cours de l'année, il apparaît quelquefois nécessaire après le vote du budget primitif, d'ajuster les prévisions de dépenses et de recettes. Ces **décisions modificatives** doivent être votées par le Conseil Municipal.

La marge de manœuvre est étroite pour maintenir l'équilibre entre les besoins et les charges qui ne cessent de progresser, sans pour autant augmenter la pression fiscale, ni endetter la commune.

Tout se passe comme pour le budget familial : pour investir, il faut avoir plus de recettes et réduire les dépenses.

En fin d'exercice budgétaire, elle établit le compte administratif (bilan financier de l'année) en conformité avec le compte de gestion présenté par la Direction Générale des Finances Publiques.





Répartition des subventions versées aux associations en 2021

Le conseil municipal du 2 avril 2021 a procédé à l'attribution des subventions pour l'année 2021 aux associations Solariennes et aux autres organismes pour un montant de 32 210 €. Au vu de leur exercice 2020 largement impacté par la pandémie, certaines associations n'ont pas souhaité faire la demande de subvention pour l'exercice 2021.

ADGS	1 000 €
ANCIENS COMBATTANTS	500 €
APE RECRE ATIV	300 €
BACCHANALE	600 €
BADMINTON	500 €
BOURGUEBUS SOLIERS FOOTBALL	8 400 €
CAEN SUD GR	500 €
CHI-NU-PHI	170 €
CLUB DES ANCIENS	Subvention non demandée
COMITE DE JUMELAGE	1 000 €
COMITE DES FETES	Subvention non demandée
FAMILLES RURALES	1 500 €
JUDO CLUB	Subvention non demandée
KICK BOXING	300 €
PETANQUE SOLARIENNE	150 €
ROCK RAIDEURS	2 000 €
TENNIS CLUB GRENTHEVILLE	2 500 €
TREMLIN	1 500 €
TOTAL Associations Solariennes	20 920 €

AFM TELETHON	3 400 €
ADMR	2 070,00 €
AMICALE DONNEUR DE SANG	350 €
AMICALE DU PERSONNEL	3 000 €
CAUE	160 €
RESTOS DU CŒUR	100 €
FONDS SOCIAL LOGEMENT	360 €
MFR LA BAGOTIERE	35 €
MFR VIMOUTIERS	35 €
MISSION LOCALE	1 500 €
SECOURS POPULAIRE	100 €
BANQUE ALIMENTAIRE	100 €
AP FRANCE HANDICAP	80 €
TOTAL Autres associations	11 290 €
TOTAL Subventions	32 210 €

Le 2 avril 2021 le conseil municipal de Soliers a adopté son budget primitif 2021. Les dépenses programmées en fonctionnement et investissement s'élèvent à 5 183 847 €.

Ce budget a été bâti en collaboration étroite entre les élus et les services, et ce dans le respect des grands principes budgétaires garant de finances durables avec les grandes orientations suivantes :

- Pas d'augmentation des taxes communales
- Vérifier que nos dépenses n'augmentent pas plus vite que nos recettes
- L'intérêt général et la continuité des services rendus au public.

Ce document retrace les prévisions et les autorisations de recettes et de dépenses pour l'année 2021 en section de fonctionnement et d'investissement sur proposition du Maire.

Comme l'impose la loi, le vote doit avoir lieu avant le 15 avril de l'année et le budget doit être établi en équilibre et de façon sincère entre les sections de fonctionnement et d'investissement.

Réforme des taxe foncière et taxe d'habitation

La taxe d'habitation est un impôt local reversé aux collectivités locales, dont sont redevables aussi bien les propriétaires que les locataires. Le gouvernement a décidé de la supprimer via un dégrèvement. Voici les différentes étapes de cette réforme :

En 2020, la taxe d'habitation a été supprimée pour 80 % des foyers fiscaux. > En 2021, les 20 % de foyers qui n'ont pas bénéficié de la suppression de la taxe d'habitation bénéficieront d'un allègement de 30 %.

> En 2022, ces mêmes 20 % de foyers bénéficieront d'un allègement de 65 %.

> En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Cette taxe reste maintenue pour les propriétaires ou locataires de résidences secondaires.

Pour compenser cette perte de recettes pour les communes, l'Etat leur transférera la part départementale de la taxe foncière.

Cette taxe foncière était composée jusqu'alors de trois cotisations (municipale, intercommunale et départementale) ainsi que de frais de gestion perçus par l'Etat.

La commune a donc voté des nouveaux taux pour prendre en compte ce transfert (part communale plus part départementale) mais il n'y a pas d'augmentation du taux général. Cette réforme est bien sans changement pour les propriétaires qui continueront à s'acquitter du même taux de taxe foncière sur les propriétés bâties. Les taux communaux sont inchangés depuis 2007 à la faveur d'une gestion rigoureuse de la municipalité.

Le budget d'une commune contient deux parties comptables et budgétaires : une section de fonctionnement (charges courantes) et une section d'investissement (patrimoine communal). L'objectif est que chaque section soit à un niveau d'équilibre budgétaire, voire un excédent pour constituer la capacité d'autofinancement de la collectivité.

La section de fonctionnement doit répondre aux objectifs suivants :

assurer le meilleur service quotidien aux solariens, le petit entretien courant du patrimoine et dégager un résultat suffisant permettant le financement des investissements.

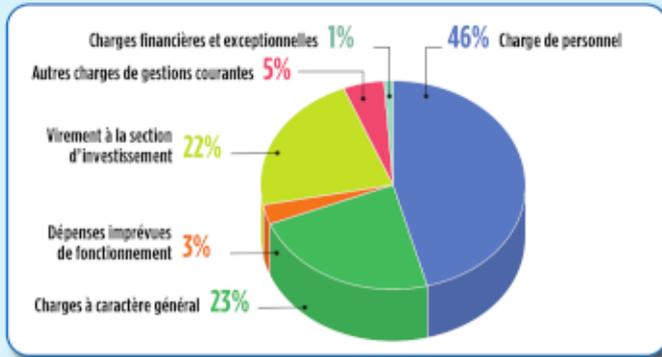
La section d'investissement doit répondre aux objectifs suivants :

assurer le gros entretien du patrimoine de la commune (bâtiments), assurer le développement harmonieux de la commune (cadre de vie), et assurer le remboursement de la dette.



DÉPENSES

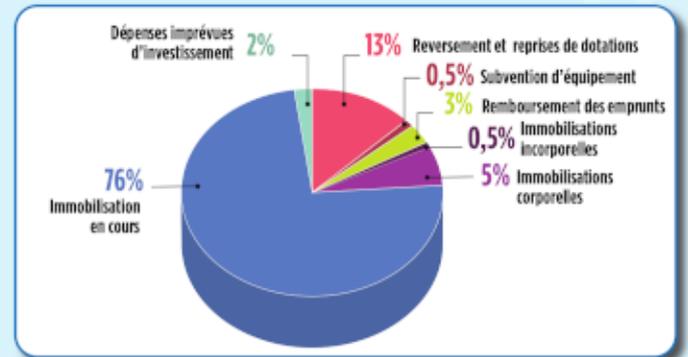
Où va l'argent de la commune ?



Dépenses de fonctionnement prévues en 2021
2 476 927 €

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année à savoir :

- les charges de personnel ;
- les charges à caractère général qui sont notamment (alimentation cantine, le téléphone, affranchissement, papeterie, électricité, fournitures, eau, chauffage, maintenance, petit équipement...);
- dépenses imprévues de fonctionnement ;
- autres charges de gestions courantes (indemnités élus, CCAS, subvention associations...)
- Paiement des intérêts des emprunts et dettes ainsi que les frais financiers.



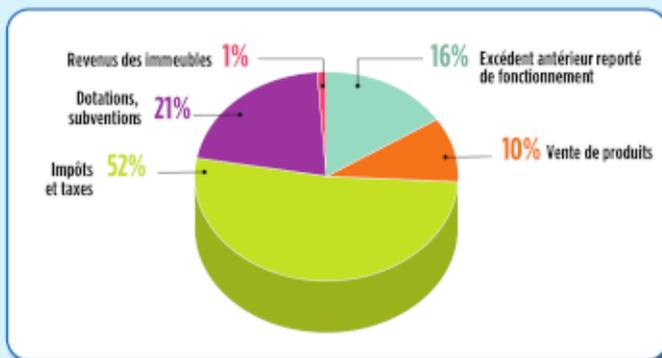
Dépenses d'investissement prévues en 2021
3 102 522,29 €

Les dépenses d'investissement représentent des acquisitions de biens durables qui entrent dans le patrimoine, avec pour effet de le conserver, ou de le renouveler. Les dépenses d'investissement concernent des opérations patrimoniales. Elles comprennent :

- les remboursements du capital des emprunts ;
- les immobilisations corporelles (travaux neufs, grosses réparations) ;
- les immobilisations incorporelles (biens mobiliers, matériel et études) ;
- les immobilisations en cours (constructions en cours).

RECETTES

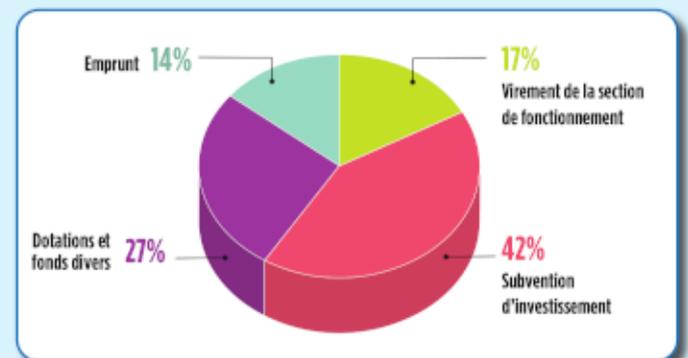
D'où vient l'argent de la commune ?



Recettes de fonctionnement prévues en 2021
2 476 927 €

Les communes disposent de trois grands types de ressources : la fiscalité, les dotations ainsi que les subventions. Les ressources régulières sont :

- la fiscalité (taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti) ;
- les dotations de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement, dotation de solidarité rurale ... qui sont en diminution constante) ;
- les produits d'exploitation de service (cantine, garderie, concession de cimetière...)



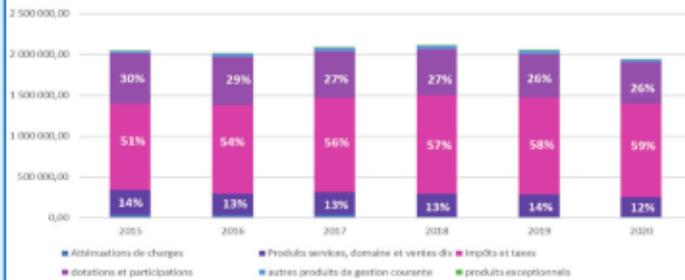
Recettes d'investissement prévues en 2021
3 102 522,29 €

Les recettes d'investissement sont constituées des dotations et subventions qui comprennent :

- F.C.T.V.A. (Fond de Compensation de la TVA) / dotation et fonds divers ;
- Les taxes d'aménagement ;
- Les subventions d'investissement ;
- L'emprunt ;
- Virement de la section de fonctionnement, qui nous permet de dégager notre autofinancement.

Le résultat du compte de gestion 2020 est positif. Il s'élève à 1 046 009 €. Le solde d'investissement est quand à lui négatif à 644 451€. Le résultat net cumulé est donc positif de 401 557 €. Il permettra de couvrir les reports constatés et de financer les investissements de 2021.

Évolution des recettes de fonctionnement



1 - Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont passées de 2 049 420 € à 1 941 866 €. Cette baisse est répartie sur les postes suivants :

1. Impôts et taxes (-3%)
2. Autres produits de gestion courante (-31%)
3. Produits services, domaine et vente divers (-17%)
4. Dotations et subventions (-5%)

Évolution des dépenses de fonctionnement

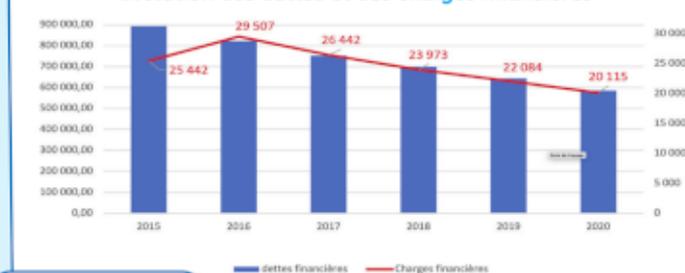


2 - Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont passées de 1 739 281 € à 1 623 575 €. Cette baisse est répartie sur les postes suivants :

1. Les charges à caractère général (-21%)
2. L'atténuation de produits (-50%)
3. Autres charges de gestion courante (-2%)

Évolution des dettes et des charges financières



3 - Endettement

L'encours des dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu :

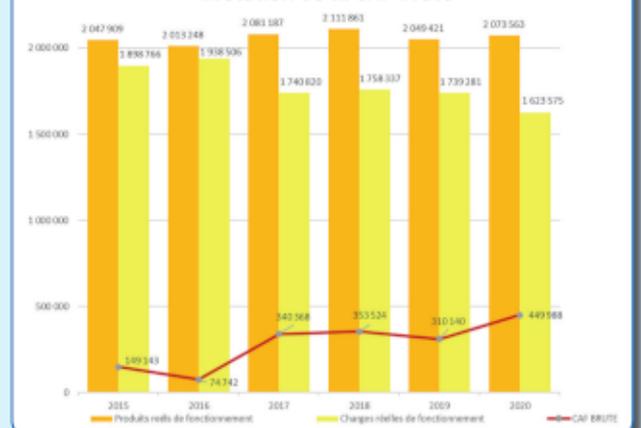
1. Des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (nouveaux emprunts)
 2. Des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts)
- Nous avons contracté un emprunt en 2020 de 450 000 €.

4 - L'autofinancement brut et net

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE

La Capacité d'AutoFinancement [CAF] représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement de dettes, dépenses d'équipement ...) Elle est calculée par la différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles. La CAF brute doit être en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

Évolution de la CAF Brute



5 - La capacité d'autofinancement nette

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour (auto) financer de nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est l'indicateur de gestion par excellence. Elle mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement les ressources pour à la fois rembourser ses dettes et financer en propre ses dépenses d'équipement.

Évolution de la CAF Nette



La CAF nette est de 392 384 € soit près de 26 % de nos recettes réelles en 2020.

Et un soir, à Soliers...



Dimanche 31 octobre 2021

Après des mois d'inactivité festive, la commission événementiel a profité de l'assouplissement des mesures sanitaires de la rentrée pour mettre en place un nouvel événement et apporter aux Solariens une occasion de se détendre le soir de la fête d'Halloween. Au cours de cette soirée, une scénographie « effrayante » autour de décors et d'éclairages terrifiants avait été installée dans la Mairie et son parc. Succès populaire garanti ! Plus de 1 000 visiteurs venus de tout le Calvados se sont déplacés pour fêter ce nouvel événement Solarien !...



Le mot de l' élu

par Philippe LE ROLLAND,
Maire-Adjoint en charge du Cadre de vie
& du Développement urbain

Chers Solariennes et Solariens,

La parution de ce bulletin annuel est toujours l'occasion d'échanger avec vous et de vous apporter des informations précieuses sur la vie de la commune et notamment le bilan des actions réalisées durant l'année passée dans le domaine de l'événementiel et du cadre de vie.

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter à tous une belle année 2022 ainsi qu'une bienvenue chaleureuse à tous les nouveaux habitants (qui aménagent depuis maintenant plus de 18 mois les nouveaux quartiers d'habitats en plein développement). En tout cas, j'espère que le cadre de vie de la commune de Soliers vous apportera satisfaction et que vous trouverez au sein de cet environnement de qualité tous les services utiles pour rendre agréable votre quotidien.

Les chiffres annuels publiés par les services de la gendarmerie portant sur les faits de délinquance à l'échelle du département et développés dans le bilan qui suit, démontrent que notre commune en zone périurbaine reste épargnée par rapport à des communes à démographie équivalente.

L'année 2021, que nous espérions tous comme une année de relance et d'apaisement eu égard à la situation sanitaire, nous a malheureusement obligé à nous adapter à une nouvelle dégradation de l'état sanitaire du pays. Après une situation encourageante suite aux premières vaccinations qui ont permis de passer des vacances d'été dans des conditions plutôt satisfaisantes, les conséquences du variant Omicron avec la reprise épidémique dès la rentrée de septembre nous ont à nouveau montré la fragilité de cette situation sanitaire et des enjeux sur la santé publique qui en découlent. Dans l'intérêt de tous et afin que nous puissions très rapidement reprendre une vie normale en famille, mais également

au sein de notre travail et de nos activités sportives et associatives, nous devons tous rester vigilants et respecter les conditions des protocoles sanitaires nationaux autour notamment des gestes barrières et du port du masque. Nous sommes sur la bonne voie pour retrouver très bientôt cette liberté.

Ces différents épisodes sanitaires ont bien évidemment perturbé toutes les manifestations communales qui ont été annulées les unes après les autres. Seuls la soirée d'Halloween et l'événement incontournable du Téléthon ont pu être maintenus. C'est avec un engouement sans précédent qu'à l'occasion de ces

deux événements plus de 1 000 personnes ont visité le parc de la mairie transformé en forêt hantée et plus de 500 sportifs et des dizaines de bénévoles se sont mobilisés pour apporter un extraordinaire soutien à l'AFM-Téléthon.

Bravo à tous les participants.

J'espère que ces événements seront rapidement suivis par d'autres avec la perspective d'organiser les journées de Soliers en Fête et de la Saint-Jean, au Bois de l'An 2000, respectivement le dimanche 3 avril 2022 et le week-end du 25 et 26 juin. En tout cas, le travail relatif à leur organisation est en cours pour vous faire vivre des journées conviviales autour du sport, d'un carnaval et de spectacles féériques et de concerts de grande qualité. Je vous invite à noter d'ores et déjà ces dates dans vos agendas.

De plus, en tant que délégué à l'environnement pour la commune de Soliers auprès de la commission transition écologique de Caen la mer, je vous informe que la municipalité de Soliers est très impliquée dans le développement durable au travers de ses différentes actions et projets. L'aide communale apportée à l'acquisition de vélo à assistance électrique rentre dans cette démarche. Ainsi, afin de sensibiliser ses habitants sur l'importance des conséquences du réchauffement climatique, une journée dédiée à l'environnement aura lieu le samedi 14 mai 2022. Nous vous attendons très nombreux.

Un programme de festivités très ambitieux, vous attend pour 2022.

Enfin, je souhaite remercier l'ensemble du service technique, Jérôme, Morgan et Kevin ainsi que Sandra pour leur implication. Tous ensemble, ils m'accompagnent au quotidien dans toutes les démarches dans le seul intérêt d'offrir aux habitants un cadre de vie de qualité.

La commune est là pour répondre au quotidien aux difficultés rencontrées par ses habitants. Difficulté de voisinage, problèmes d'entretien d'espace public, incivilités, constats de travaux d'entretien de la voirie..... Nous sommes à votre écoute pour essayer de régler par une gestion directe ou indirecte, les problèmes qui perturbent votre quotidien. Toute réclamation formulée par voie téléphonique, par mail ou oralement par un déplacement en mairie est enregistrée et traitée par chaque élu référent. Il est important de signaler que la commune joue souvent un rôle de médiation et de conseil dans de nombreux dossiers liés aux conflits de voisinage. En cas d'échec le dépôt de plainte ou la saisie du tribunal civil compétent restent les solutions réglementaires les plus adaptées. Ci-contre, l'évolution des réclamations déposées en mairie depuis 2014 (année du lancement de la démarche) classées selon 10 items.

À l'exception de l'année 2016 durant laquelle les travaux de rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau pluviale pendant 7 mois sur la commune avaient entraîné un nombre de réclamations en forte augmentation, les chiffres sont relativement constants d'une année sur l'autre. 171 réclamations ont été enregistrées en 2021.





CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ

Un cadre de vie de qualité reste l'une des priorités de vos élus

Des réclamations qui se stabilisent depuis plusieurs années

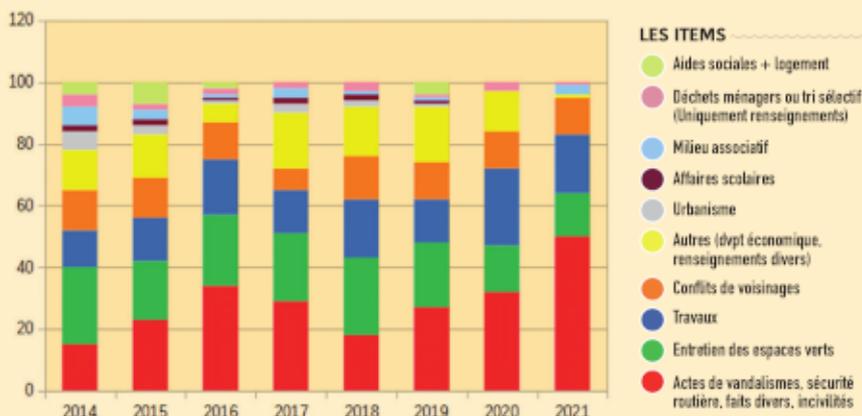
ÉVOLUTION DES RÉCLAMATIONS DEPUIS 2014



■ NOMBRE DE RÉCLAMATIONS

Un confinement qui est à l'origine d'une augmentation des incivilités depuis 2019

ÉVOLUTION DES RÉCLAMATIONS PAR ITEM DEPUIS 2014



Même si l'on constate une stabilité annuelle du nombre total des réclamations, il n'en demeure pas moins que leur origine diffère assez significativement d'une année sur l'autre. Les constats suivants peuvent être établis en fonction de la catégorie de réclamations :

- **Les incivilités** de tout ordre prennent une part importante dans les réclamations (50 % en 2021 dont 10 % proviennent de plaintes liées aux difficultés de collectes de déchets ménagers/tri sélectifs sur la voie

publique directement liées à la prise en main du service par les services de Caen la mer en avril 2021) ;

- **Des conflits de voisinage** qui restent similaires d'une année sur l'autre avec une vingtaine de cas déclarés par an ;
- **Une diminution progressive des réclamations** portant sur l'entretien des espaces publics ;
- **La gestion des zones économiques d'activité** est confiée aux services de Caen la mer depuis le 1^{er} janvier 2017 ce qui réduit au niveau

communal les demandes d'interventions ;

- **Les interventions des associations très limitées** compte tenu des activités au point mort pendant le confinement.

La période de confinement ne semble pas vraiment étrangère à la hiérarchisation des réclamations. Déchets sauvages, infractions au code de la route, dégradations diverses et troubles de voisinage auront été en 2020 et 2021 à l'origine de comportements inhabituels contraires aux règles de la vie en société.

Les chiffres de la gendarmerie qui corroborent les constats communaux relatifs à un nombre d'interventions plus faible que l'année précédente (P-1 = 2020 et P = 2021) mais des faits de délinquance plus élevés.

[source Ministère de l'Intérieur]

INTERVENTION	P-1		P	
	P-1	P	P-1	P
Nombre total d'interventions	88	82		
Dont différends Violences intrafamiliales	7	12		
Dont accidents de circulation routière	1	1		
Dont tapages	19	9		
Dont divagations	1	1		
Dont ivresses publiques et manifestes	1	0		

PRÉVENTION	P-1		P	
	P-1	P	P-1	P
Actions de prévention en heures / gendarme	151	81		

PRÉSENCE	P-1		P	
	P-1	P	P-1	P
Total heures / gendarme sur la commune	1 440	1 486		

> Transport, constatations et mesures prises d'une patrouille de gendarmerie suite à son engagement d'initiative ou à la demande d'une personne.

> **PRÉVENTION** : ensemble des actions menées par les gendarmes visant à empêcher la commission ou la réitération d'un fait en s'appuyant sur la mise en œuvre de mesures actives et dissuasives.
> **PRÉSENCE GENDARMES** : nombre d'heures de service réalisées par les militaires de la gendarmerie sur la commune.

DÉLINQUANCE

	P-1	P
 Nombre total d'atteintes aux biens	16	25
<i>Dont Cambriolages</i>	2	7
<i>Dont Vols liés aux véhicules</i>	5	10
Destructions et dégradations	2	5
<i>Dont dépôt d'ordures ou déchets</i>	1	0

> **ATTEINTES AUX BIENS** : escroquerie, appropriation ou destruction d'un bien appartenant à autrui

[source Ministère de l'Intérieur]

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

	P-1	P
 Nombre total d'infractions	72	68
<i>Dont infractions stupéfiants-Alcool</i>	5	8
Total heures de sécurité routière	320	265
Nombre d'accidents corporels	0	0
Nombre de Tués	0	0
Nombre de Blessés	0	0

> **ACCIDENTS CORPORELS** : accident de la circulation routière qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique, qui implique au moins un véhicule et provoque au moins une victime (personne nécessitant des soins médicaux).

> **TUÉS** : personnes impliquées dans un accident de la circulation routière et décédées dans les 30 jours qui ont suivis.

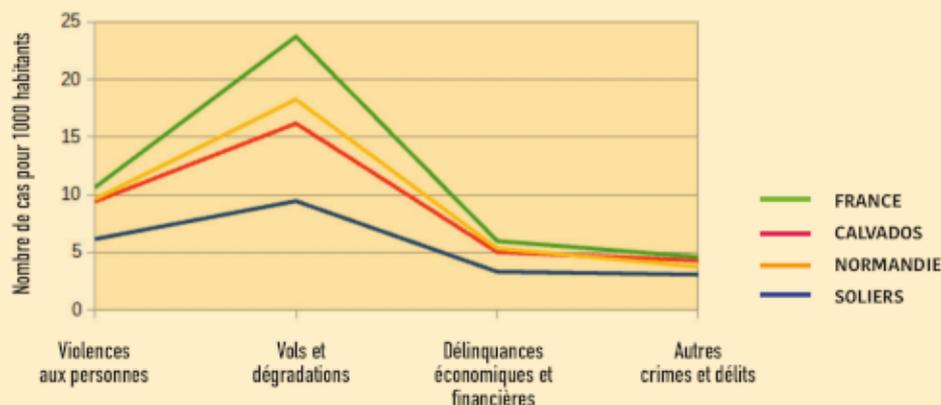
> **BLESSÉS** : usager nécessitant des soins médicaux.

[source Ministère de l'Intérieur]

Chiffres de la délinquance

SITUATION DE SOLIERS PAR RAPPORT AU CALVADOS, À LA NORMANDIE, À LA FRANCE

[source 2020 - lintern@ute]



Une commune qui ne vit plus au rythme de ses manifestations

Le dynamisme local constitue l'un des atouts majeurs de la commune de Soliers. Son programme annuel des manifestations autour de Soliers en fête, de la fête de la Saint-Jean et ses multiples animations culturelles, sportives et pédagogiques en font une commune très vivante et accueillante. Malheureusement, après 2020, même constat en 2021, un nombre incalculable d'événements annulés suite à la situation sanitaire de notre pays.

TROIS RENDEZ-VOUS MAINTENUS QUI ONT SURVÉCU AU VIRUS...

Halloween... un succès incroyable dans un décor surréaliste

A 20h, le dimanche 31 octobre 2021, le ton est donné devant la mairie où attendent plus de 1 000 personnes pour découvrir la salle du conseil municipal complètement transformée dans un environnement d'un film d'horreur et le parc de la mairie en forêt hantée mise en scène par des lumières, du brouillard, des fantômes et des bruits angoissants.

Ce parcours ainsi imaginé provoque des cris, des pleurs et des sensations qui font hurler petits et grands. Fragile s'abstenir...

A l'issue du parcours, le code secret doit être présenté au gardien du parc, qui libère alors

nos visiteurs en leur remettant quelques bonbons pour les récompenser d'avoir réussi à affronter cet environnement terrifiant.



Un Téléthon pas comme les autres

Le soutien des Solariens dans le combat contre les maladies rares porté par l'AFM-Téléthon.

Les bénévoles et les associations se sont de nouveau mobilisés autour de cet événement qui a explosé des records en termes d'affluence mais surtout au niveau des dons reversés à l'AFM-Téléthon.

Le vendredi 3 décembre 2021, plus de 480 sportifs (marcheurs, coureurs et cyclistes) se sont retrouvés à la salle des sports de Soliers où l'association des Rockriders leur a donné rendez-vous pour braver le froid et la boue autour de différents parcours entre 12 kms et 30 kms bien délimités dans la plaine de Caen. Des ravitaillements de très haute qualité culinaire attendent les participants au sein des communes de Garcelles et de St André-sur-Orne.

Le lendemain, toutes les associations se retrouvent à la salle polyvalente de Soliers



pour animer la journée autour de différents spectacles tout public.

Cette forte mobilisation a permis de récolter 9 436, 59 €. Comme tous les ans, cette somme a été abondée par la municipalité à hauteur de 3 500 €.

Bravo à tous pour votre geste de solidarité.

Participation à la 30^e édition de la Fête de la Science organisée par le service animation de la commune et l'Espace Citoyen de Soliers

Organisée du 1^{er} octobre au 11 octobre 2021, la 30^e édition de la Fête de la Science a été co-coordonnée par Le Dôme et Science Action Normandie, avec le soutien de l'État, du rectorat de l'académie de Normandie et de la Région Normandie.

Soliers faisait partie des 65 villes normandes qui ont participé à l'organisation de 345 opérations.

Lancée le samedi 2 octobre par la projection en direct de la conférence organisée à la médiathèque de Mathieu sur le trail Scientifique Clécy Normandie, elle s'est clôturée le samedi 9 octobre par de nombreuses manifestations sur la place de la mairie, transformée pour l'occasion en « village des sciences ».



À noter dans vos agendas et à ne rater sous aucun prétexte

Des manifestations 2022 en cours de préparation par la commission « événementiel ». Si la situation sanitaire le permet un programme très attractif vous attend.

- **Soliers en Fête** : le dimanche 3 avril 2022 au Bois de l'An 2000 : la course à pied « la Solarienne » suivi du Carnaval
 - **1^{re} Journée Eco-Solarienne** : le Samedi 14 mai 2022 au Bois de l'An 2000.
 - **La fête de la Saint-Jean** : les 24/25 et 26 juin 2022 au Bois de l'An 2000 : la 43^e édition de la fête communale
 - **La soirée Halloween** : le lundi 31 octobre au Bois de l'An 2000.
- Et d'autres manifestations/événements à découvrir au fil de l'eau.

Soliers, une commune qui offre des activités et des services à ses habitants tout en fixant des règles pour maintenir un cadre de vie et un environnement vertueux



En 2020, la municipalité de Soliers a construit, dans l'enceinte du stade de football, un terrain de football en gazon synthétique pour permettre au club de football ainsi qu'aux jeunes de la commune de pouvoir exercer dans des conditions optimales, leur sport favori. Outre le football, les adeptes du tennis ont également la possibilité d'exercer leur sport dans le terrain de tennis extérieur situé rue des Tilleuls, ouvert à tout public. Pour rappel, ces structures communales sont ouvertes gratuitement à tous les Solariens.

Victime de son succès, le terrain synthétique est occupé par de nombreux groupes de jeunes dont la grande majorité est extérieure à la commune de Soliers. Cette situation à l'origine de nuisances de tout type (sonores, sanitaires, dégradations...) pour les riverains, a nécessité la mise en place d'un règlement intérieur en vue de limiter les incidents et incivilités et de prioriser l'accès des jeunes de Soliers à cette structure construite avant tout pour eux.

Ce règlement intérieur, opposable par arrêté municipal repose sur les points suivants :

- **Le terrain en gazon synthétique** est exclusivement destiné à un usage sportif et en priorité à la pratique du football ;
- **L'utilisation du terrain en gazon synthétique est strictement réservé au club de football « Bourguébus-Soliers Football club »** pendant les horaires définis dans le cadre d'un planning annuel validé par l'autorité municipale et le président du Club de Football. En dehors de ce planning, l'accès au terrain en gazon synthétique est réservé aux habitants de Soliers. Il est toutefois accepté que des personnes extérieures à la commune de Soliers accèdent au terrain sous réserve qu'elles soient accompagnées en majorité de Solariens ;
- **Le temps d'utilisation du terrain est fixé à 1 heure maximum par équipe** sous la responsabilité du titulaire du badge ;
- **En dehors des périodes réservées au club de football**, le terrain en gazon synthétique est accessible du lundi au dimanche entre 10h - 12 h et 14h30 - 19h. Son accès n'est possible que par l'intermédiaire d'un badge uniquement délivré aux personnes domiciliées à Soliers qui en font la demande en mairie ;
- **La délivrance d'un badge à toute personne mineure est réalisée sous la responsabilité des parents** qui sont tenus de se déplacer en mairie pour en faire la demande ;

- **Un certain nombre de pièces administratives parmi lesquelles une pièce d'identité valide**, un justificatif de domicile et un chèque de caution d'un montant de 50 € sont à fournir lors de la demande du badge ;
- **Le badge a une durée illimitée dans le temps et est délivré gratuitement la première fois** contre un chèque de caution d'un montant de 50 €. Il est personnel et ne peut être prêté à une tierce personne à l'exception de celles issues du même foyer fiscal. Deux badges maximum sont délivrés par foyer fiscal ;
- **Lors de chaque utilisation du terrain, l'ouverture de la porte des équipements se réalise en présentant le badge.** Chaque badgeage est enregistré en mairie sous le nom de son titulaire qui demeure responsable de tout problème rencontré pendant l'heure d'utilisation et jusqu'au badgeage du prochain utilisateur ;
- **Un contrôle des badges est effectué régulièrement par les services de la mairie.** Chaque année, le titulaire du badge doit se présenter en mairie pour présenter son badge et renouveler son chèque de caution. A défaut de ce passage obligatoire et après une lettre de mise en demeure, le badge est désactivé et le chèque de caution encaissé ;
- **Le chèque de caution est restitué à son titulaire après remise définitive de son badge au service de la mairie.** En cas de perte, son titulaire est tenu de le déclarer en mairie. En cas de renouvellement, le coût est fixé à 50 € à la charge du titulaire ;
- **La responsabilité du titulaire du badge ou ses parents, si le titulaire est un mineur,** est engagée lors de tout incident ou dégradation survenue pendant le créneau horaire durant lequel il est identifié par la municipalité comme utilisant le terrain synthétique. La municipalité se retourne vers le titulaire du badge ou de ses parents pour engager toute procédure de remboursement en cas de dégradation ou de plainte en cas d'incident de tout ordre ;
- **Tout contrôle est réalisé par la municipalité qui se réserve également** le droit d'effectuer à tout moment et en opportunité des vérifications sur le site de la bonne utilisation du terrain par le titulaire du badge. Le cas échéant, les services de la gendarmerie peuvent être contactés en cas de difficulté avérée ;
- **Toute personne qui accède au terrain sans utiliser le badge ou en utilisant le badge d'autrui est en infraction avec le présent arrêté.** L'annulation du badge peut être décidée par l'autorité municipale et réalisée sans délai à l'encontre du titulaire en cas de manquement au présent règlement ou lors de toute action dont la gravité nécessite de lui interdire l'accès aux équipements.

CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'environnement au cœur de nos projets et de nos priorités

Depuis de nombreuses années, la commune de Soliers s'est engagée dans différentes actions pour la protection de l'environnement. Ces différentes démarches, engagées de concert avec les orientations politiques de Caen la mer, contribuent au développement durable.

LES CONDITIONS D'UTILISATION DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE

Pour garantir la qualité du terrain de football en gazon synthétique et sa pérennité et pour préserver la tranquillité des riverains et la sécurité des utilisateurs, les règles d'interdiction suivantes s'appliquent :

- fumer à l'intérieur du terrain et jeter les mégots,
- manger à l'intérieur du terrain ;
- accéder au terrain en deux roues ;
- à l'issue de chaque utilisation de laisser des déchets sur le terrain ou à ses abords (bouteilles vides notamment). Les déchets sont déposés dans les poubelles prévues à cet effet ;
- utiliser des sources de chaleur ;
- rester grouper autour du terrain après son utilisation et notamment après 19h ;
- installer sur le terrain d'autres équipements que ceux existants même de façon provisoire ;
- réaliser des marquages à l'aide de peinture, de plâtre ou par tout autre moyen ;
- utiliser des chaussures à crampons en aluminium ou à point type athlétisme. Seule l'utilisation des chaussures propres à crampons ou à barrettes moulés est autorisée ;
- se suspendre aux buts, au filet, aux pareballons et aux mains courantes,
- en dehors des matchs, taper contre les pareballons qui délimitent le terrain. Ces pratiques occasionnent des bruits importants ;
- créer des nuisances qui peuvent remettre en question la tranquillité des riverains les plus proches et notamment musicales ;

- le stationnement des véhicules en dehors des parkings publics prévus à cet effet ;
- la présence d'animaux à l'intérieur du terrain.

Les utilisateurs sont tenus de laisser après chaque fréquentation, le terrain propre dans l'état où ils l'ont trouvé. Aucun résidu ne doit subsister sur les lieux.

En cas de neige ou de travaux divers, l'accès au terrain est interdit.

Les mêmes conditions d'utilisation sont appliquées au terrain de tennis extérieur, proche de l'école primaire. Un badge unique est utilisable à la fois pour le terrain de football et de tennis. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la municipalité.

BILAN DE CETTE PREMIÈRE ANNÉE

En 2021, 23 familles Solariennes ont bénéficié d'un badge. 19 badges pour un usage exclusif pour le terrain de football, 2 pour le terrain de tennis et 2 pour un usage partagé entre le tennis et le terrain de football.

Concernant la surveillance des lieux, le règlement municipal a permis de solliciter, dès que nécessaire, l'appui des services de la gendarmerie pour réaliser des contrôles et éviter parfois des dérives portant particulièrement sur les nuisances sonores.

Pour pouvoir bénéficier de ces équipements sportifs, n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie et récupérer votre badge.



Ces actions, que la commune de Soliers met en œuvre au quotidien, visent à développer une politique respectueuse de l'environnement parmi elles :

La protection de la biodiversité par la conservation, l'extension des espaces verts et des changements de pratiques d'entretien

La commune de Soliers comporte de nombreux espaces naturels ou voies vertes ouverts au public. Le Bois de l'An 2000, espace naturel de plus de 5 hectares, planté de plusieurs centaines d'arbres a été ouvert au public en 2010. Il est aménagé pour les promeneurs

Il comporte de nombreux jeux pour les enfants. Ses aménagements récemment finalisés et parfaitement intégrés à l'environnement permettront très prochainement d'accueillir la grande majorité des manifestations communales dans un cadre environnemental remarquable.

La création des espaces verts communaux issus des nouvelles zones urbanisées et l'entretien de ceux existants rentrent dans le cadre d'une gestion alternative qui consiste à adapter la conception de l'espace, le choix des végétaux et les modalités d'entretien à la cessation de l'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides, insecticides et fongicides). Cette gestion alternative implique des changements dans l'aspect des sites par des pelouses moins homogènes et des mauvaises herbes qui poussent davantage dans les allées et sur les trottoirs. La préservation de la biodiversité passe par une mutation des paysages urbains et un changement des habitudes et des regards.

La gestion des déchets

Les déchets recyclables : les Solariens sont bien rentrés dans la démarche du tri sélectif à l'origine d'une baisse des tonnages d'ordures ménagères

Indépendants de la collecte en porte à porte dans les bacs jaunes qui a lieu une semaine sur deux, les lundis, la commune de Soliers est équipée de deux sites sous surveillance par caméra 24h/24h pour permettre à ses habitants de déposer les déchets recyclables dans des conteneurs collectifs (bouteille verre et plastique, cartonnette, papier et déchets verts). Le premier est situé auprès de la maison des associations, allée St Vigor et le second dans la zone d'activité des Bréholles. Ils sont ouverts tous les jours de la semaine sauf le dimanche et les jours fériés. Les horaires d'ouverture sont affichés à l'entrée de chaque site. Ils varient

entre la période hivernale (fin octobre à fin février) et la période estivale (début mars à début novembre).

Entre avril et décembre 2021, période qui correspond à l'année du transfert de la compétence « collecte des déchets » à Caen la mer, ont été collectées sur le territoire de Soliers :

- 220 tonnes d'ordures ménagères, issus du ramassage en porte à porte dans les bacs noirs chaque vendredi,
- 85,98 tonnes de tri sélectifs,
- 361 tonnes de déchets verts.

Ces chiffres ne prennent pas en compte les entreprises des zones d'activité.

Mais également une collecte éphémère organisée le 18 septembre 2021 sur le parking du bois de l'an 2000 pour le mobilier et les appareils électroménager

- 195 objets ont été collectés à cette occasion représentant 913 kg dont 185 kg pour le réemploi. Pour une première, cette opération a été un vrai succès. Elle sera renouvelée en 2022

Les piles usagées : un vrai danger pour l'environnement.

D'après différentes études, plus d'un milliard de piles sont vendues chaque année en France dont la moitié pendant les fêtes de Noël. En outre, chaque foyer français possède en moyenne 75 piles et accumulateurs portables neufs ou usagés. Les piles et les accumulateurs contiennent des métaux lourds toxiques et nocifs pour l'environnement et représentent la part la plus polluante de nos ordures ménagères. C'est pourquoi, il convient de ne pas mettre vos piles usagées dans les sacs d'ordures ménagères mais de les déposer impérativement dans les collecteurs prévus à cet effet afin qu'elles soient recyclées et qu'elles ne polluent pas les milieux.

Grâce à la présence de trois collecteurs de piles usagées sur la commune (route de Colombelles à l'intersection de l'entrée de la clé des champs, route de Four près de la Pharmacie et au hameau de Four près de l'arrêt de bus), 450 kg de piles usagées ont été collectés en 2021.



Le textile : Recycler les vêtements et autres textiles, c'est facile !

Le saviez-vous, en France un adulte achète en moyenne 30 kg de textile par an et seuls 2,5 kg par an et par personne sont recyclés, le reste étant souvent jeté. Les consignes de recyclage sont simples sur Soliers :

Deux dispositifs sont proposés par deux organismes différents en vue de recycler les vêtements. Plus de la moitié est réutilisée (distribution après remise en état, revente à bas prix, aide aux plus défavorisés) et le reste recyclé (chiffons, retissage, rembourrage de meuble ou isolant pour le bâtiment).

- Du porte à porte une fois par an par l'association « la chiffo »

Suite à cette collecte, l'atelier chantier d'insertion a récupéré en 2021, 1213 kg de vêtements (1252,9 kg avaient été récupérés en 2020). 123 foyers Solariens ont généreusement offert des vêtements représentant 9,9 kg par foyer.

Pour rappel, la Chiffo est une structure d'insertion par l'activité économique. Son activité est centrée autour de la collecte et de la revalorisation de dons, plus particulièrement de textiles ensuite revendus à petits prix.

- Mise à disposition de deux points volontaires dans les deux sites de tri communaux.

Ces deux points ont permis de récupérer un total de 1 800 kg de vêtements en 2021.



Les encombrants et les médicaments : Bien respecter les règles

Pour rappel, les médicaments usagers ou non utilisés doivent être déposés en pharmacie en retirant les boîtes d'emballage. Quant aux gros objets, matériaux de tout type ou palettes, ils doivent être déposés en déchèterie (les habitants de Soliers ont accès à toutes les déchèteries implantées sur le territoire de Caen la mer).

Favoriser les déplacements non polluants :

Bonus écologique vélo, une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)



Opter pour le vélo à la place de la voiture, c'est agir pour l'environnement en diminuant la pollution de l'air.

La commune de Soliers a souhaité s'engager dans cette démarche écologique en incitant le plus grand nombre d'entre nous à opter pour un mode de déplacement non polluant. Lors du conseil municipal du 5 janvier 2021, la municipalité de Soliers a souhaité inscrire au budget une somme de 10 000 € destinée à soutenir cette démarche écologique. Grâce au maillage très développé des pistes cyclables intra muros et aux abords de la commune, les Solariens devraient apprécier et profiter de ce mode de déplacement.

Les conditions d'éligibilité, les caractéristiques du vélo subventionnable et les conditions d'attribution de la subvention sont définies comme suit :

Toute personne résidant sur la commune de Soliers peut obtenir une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf.

1 • Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- Etre domicilié sur la commune de Soliers,
- Etre une personne physique,
- Etre l'acquéreur d'un vélo pour son propre usage ou pour l'usage d'un mineur dont il est le représentant légal,
- Aucune condition de revenu, ni de versement d'une autre aide pour la même acquisition ne sont requises.

2 • Les caractéristiques du vélo subventionnable sont les suivantes :

- Il doit être un cycle à pédalage assisté au sens de l'article R.311-1 du code de la route (cycle équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt, dont l'alimentation est réduite

progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km/h, ou plus tôt si le cycliste arrête de pédaler). Les vélo-cargos, c'est-à-dire les vélos à assistance électrique permettant le transport d'enfants dans un espace spécifique à l'avant ou à l'arrière ainsi que les vélos électriques pliables sont subventionnables.

- Il doit être homologué par des organismes certifiés et respecter les normes française et européenne NF EN 15194+A1. Le respect des exigences de sécurité est attesté par la mention "Conforme aux exigences de sécurité", qui doit être apposée de manière visible, lisible et indélébile sur le cadre du vélo.
- Il doit être acheté neuf auprès d'un distributeur professionnel,
- Il ne doit pas être équipé d'une batterie au plomb,
- Son bénéficiaire doit conserver le vélo subventionné pendant une durée minimale de deux ans.

Si l'une des conditions énoncées aux points 1 et 2 susvisées ne sont pas réunies, la subvention ne peut être accordée ou doit être remboursée (si vente du vélo avant les deux ans).

3 • Les conditions d'attribution de la subvention sont les suivantes :

- L'octroi de l'aide est définie par foyer, au sens de l'adresse et du logement,
- Deux aides sont attribuées par foyer au maximum,
- L'acquisition de l'équipement doit avoir lieu à compter du 1^{er} janvier 2021,
- Le montant de l'aide est fixé à 150€ (le budget prévisionnel permet de subventionner 66 vélos).
- Une subvention ne peut être allouée que tous les deux ans à une même personne.

La démarche pour solliciter une subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique :

La demande d'aide doit être effectuée via le formulaire spécifique remis en mairie ou téléchargeable sur le site internet de Soliers (adresse...) au plus tard dans les 6 mois suivant la date de facturation du vélo (la facture du distributeur faisant foi).

PIÈCES À JOINDRE À L'IMPRIMÉ DE DEMANDE :

- copie de la carte d'identité, du passeport ou du titre de séjour, en cours de validité
- copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- copie de la facture d'achat du vélo
- relevé d'identité bancaire du bénéficiaire,

- le dernier avis d'imposition afin de calculer le quotient fiscal

Il est important de mentionner que cette aide communale attribuée à hauteur de 150 € pour l'acquisition d'un VAE, peut être complétée d'aides accordées par Caen la mer et par l'État (sous réserve de conditions de revenu).

BILAN DE L'ANNÉE 2021 :

Au titre de l'année 2021, grâce à cette mesure, 12 Solariens ont bénéficié de cette subvention communale de 150 € par vélo à assistance électrique au titre de 2021. L'aide au développement des déplacements non polluants sera bien évidemment maintenue en 2022. N'hésitez pas à vous déplacer en mairie pour obtenir toutes les informations nécessaires.

Dès 2022, une journée dédiée à l'environnement est prévue sur votre territoire

Avec l'aide des différentes associations locales conventionnées par Caen la mer en charge d'accompagner les événements éco-responsables, la municipalité a souhaité lancer la première édition de la journée Eco-Solarienne le samedi 14 mai 2022 au bois de l'an 2000.

Bande de Sauvages, la Coop 5 pour 100, Normandie Equitable et Véloisol nous apporteront leur expérience pour l'organisation de notre première journée environnementale ouverte au public. De nombreuses animations pédagogiques, jeux et tables rondes seront organisées autour de la vie du déchet et de son recyclage avec la participation de l'Espace de Vie Sociale et du conseil municipal jeunes. Vous aurez aussi la possibilité de venir avec votre pique-nique (en favorisant le zéro déchet) pour participer de plus près à cette belle journée qui s'annonce.

À bien noter dans votre agenda

La 1^{ère} journée Eco-Solarienne :
le samedi 14 mai
au Bois de l'An 2000

Vivez au rythme de
l'environnement pendant
une journée

Des travaux de voiries & de sécurité



Des travaux d'aménagement, d'entretien de voirie mais également de sécurité pour améliorer le quotidien des Solariens et nécessaires, pour répondre à l'expansion démographique.

La communauté urbaine de Caen la mer détient la compétence « travaux » à l'échelle de son territoire. Il n'en demeure pas moins que la liste des travaux de chaque commune doit être établie par leurs élus qui présentent et défendent auprès de la commission spécialisée leurs priorités. Compte tenu du coût souvent élevé des chantiers et du budget alloué annuellement au secteur Plaine sud (environ 1 M€ pour Bourguebus, Grentheville, Soliers, Castine en Plaine et Le Castelet), une démarche collective consensuelle est nécessaire pour satisfaire les besoins de chacun autour d'une planification pluriannuelle.

Un programme de travaux 2021 riches par la concrétisation des projets suivants



- L'extension du parking sur l'espace public, proche du commerce de M. Julien Joly



- La rénovation de la chaussée de la rue du Québec



- Réalisation partielle en enrobé de l'entrée du Bois de l'An 2000
- Travaux de création d'un pluvial dans la rue Mendès France en sous sol d'un parking existant
- Le lancement d'un concours d'architecte concernant l'aménagement de la place de la mairie dont les travaux devraient être lancés en 2022. Cet espace central, traversé par



une route départementale qui dessert 3000 véhicules/jour, nécessite une meilleure sécurisation des piétons compte tenu des nombreux services qui y sont offerts (écoles, commerce, mairie, centre d'animation, marché et espaces publics). Outre l'aspect lié à la sécurité, un embellissement de l'ensemble du centre bourg par la création d'aménagements paysagers et des déplacements doux rentrent également dans les objectifs du projet.



- la création d'un rond point au niveau de l'intersection entre le carrefour contact et la zone sortant de la zone d'activité des Breholles qui fluidifie et sécurise la sortie des véhicules



- Réalisation d'un aménagement de sécurité par la création d'un rond-point franchissable à la sortie de la nouvelle zone d'habitats du parc

Un programme prévisionnel toujours bien fourni : le travail continue et les projets restent importants sur la commune dans les prochaines années

À COURT TERME |

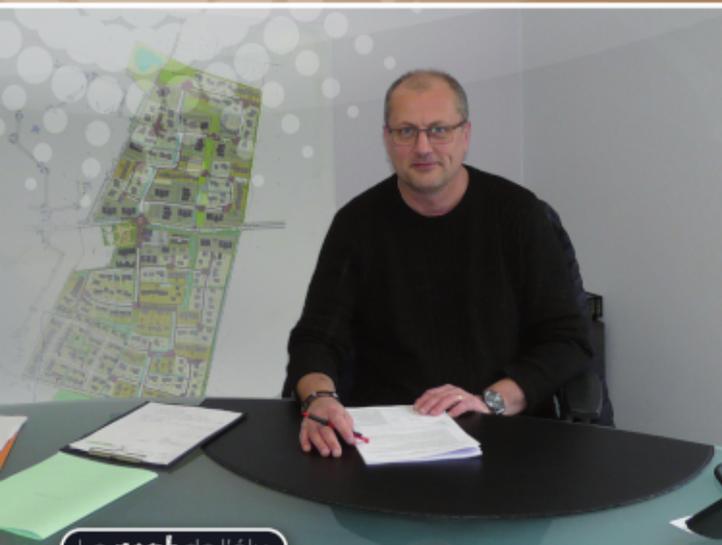
- Dans le cadre de l'extension du gymnase de Soliers, réalisation d'un parking d'au moins 50 places ainsi que des accès piétons pour accueillir les sportifs au gymnase ;
- Réalisation d'un accès en enrobé dans le parc de la mairie pour accéder au nouveau centre d'animation à partir du parking St Vigor ;
- Finition du parking de l'aire de covoiturage devant le bois de l'an 2000,
- Réalisation d'aménagements au niveau des deux entrées du stade et de la voie communale en direction de Hubert-Folie pour empêcher l'accès des véhicules et des caravanes ;
- Aménagement de l'espace vert devant le bois de l'an 2000 par l'installation de tables de pique-niques et la plantation d'arbres ;
- Installation des plots au niveau de la salle polyvalente pour sécuriser l'accès des piétons ;
- Création de la place centrale au sein de la zone d'habitats du parc.

À PLUS LONG TERME |

- Réalisation d'une liaison en enrobé avec trottoir d'environ 120 mètres entre le lotissement de la clé des champs et le projet d'habitats « personnes âgées » situé derrière la boucherie ;
- Etude d'implantation du mobilier urbain sur l'ensemble de la route départementale entre Caen et Bourguebus ;
- Lancement des travaux de la nouvelle place du centre bourg ;
- Mise en place d'un parcours santé sur les voies douces et vertes sur la base d'un maillage cohérent avec les autres communes.

EN LIEN DIRECT AVEC L'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'HABITAT DU PARC |

- Rénovation de la piste cyclable en direction du hameau de Four dès la finalisation des aménagements de sécurité de la route départementale intégrant l'entrée de la zone d'habitats du Parc ;
- Création d'une voie ouverte à la circulation dans la partie Sud de la zone en direction de Bourguebus.



Le mot de l'élu

par **Thierry LE BECQ**,

Maire-Adjoint en charge des Travaux & du Patrimoine

Chers Solariens,

Une année vient de s'écouler, il est donc temps de revenir sur les travaux réalisés en 2021 et sur les différents projets en cours pour 2022.

• **Au Bois de l'An 2000**, une nouvelle structure de 26 m par 16 m a vu le jour au printemps. Elle permet de pratiquer le football et le basketball sur une surface en enrobé. Elle vient compléter les différents équipements sportifs mis à la disposition de tous.

• **Notre église** a bénéficié d'une nouvelle mise en valeur, grâce à l'installation de spots à led beaucoup moins énergivores.

• **Sur le site du stade**, nous avons été contraints en raison d'utilisation abusive et non autorisée, de sécuriser le terrain synthétique par l'installation d'une clôture et d'une serrure électronique capable d'identifier les utilisateurs en possession d'un badge, préalablement récupéré en mairie.

• Suite à la demande insistante de la commune, **le bailleur social Inolya**, propriétaire de l'immeuble du centre bourg a débuté la rénovation des accès à son bâtiment, et par la même occasion aux commerces et écoles, tout en mettant les escaliers et rampe PMR aux normes. Ce nouveau revêtement va également permettre le changement tant attendu, des portes d'accès à l'école, impossible jusqu'alors en raison d'un défaut de planéité et d'épaisseur du sol.

• **Des investissements de matériels de cuisson modernes** et de plus grande capacité que les anciens, arrivés en fin de vie, ont été réalisés afin d'équiper le restaurant scolaire.

• Suite à l'étude menée en 2021, **la construction du CPA** (centre polyvalent d'animation) a débuté en tout début d'année, situé dans le parc derrière la mairie, à la place de l'ancien city stade.

La surface de ce centre sera de 560 m². Un bâtiment de plain-pied avec :

- 1 hall d'accueil
- 1 salle principale de 150 m² pour accueillir, exposer, rassembler, organiser des petits spectacles.

Un lieu capable de rassembler les enfants selon les saisons et les activités.

- 1 salle pour les 6-8 ans pouvant accueillir environ 50 enfants (en période de vacances notamment), même surface pour les 9-11 ans et les 11-14 ans.

Quelques salles spécifiques pour la création manuelle, la cuisine, la détente, le rangement et des bureaux pour les animateurs sont prévues.

La livraison est espérée pour avril, mai 2023.

• **À partir de début mars**, le chantier de rénovation du bardage de la maison des associations va débuter. Le bardage bois actuel est fortement endommagé et des réparations ponctuelles ne seraient que pure perte d'argent, il sera donc remplacé par un bardage métallique.

• **Au cours du premier semestre**, l'infirmier va rejoindre la maison de santé située dans la ZAC du Parc, le local va donc être libéré.

Certains espaces de la mairie ne correspondent plus aux besoins actuels et méritent d'être repensés.

Un projet de fusionner les locaux de la Poste, infirmier, mairie et une partie du club des anciens est lancé afin d'optimiser ces espaces, et de pouvoir communiquer entre ces différents lieux.

• **Des petits travaux** viendront compléter la rénovation du stade. Une douche et sanitaires aux normes PMR seront rendus possibles car la laverie actuelle va déménager dans le local utilisé par l'ancien club de pétanque. Ce dernier va également subir des travaux, changement de la toiture, aménagement intérieur (laverie, stockage) et ravalement. Les portes d'accès en bois situées derrière les tribunes seront remplacées par des portes en métal.

Enfin, notre service technique, toujours aussi actif, participe à l'entretien de nos bâtiments. Pour exemples, la rénovation complète d'une salle de classe, du hall et des sanitaires du gymnase (faux plafond, éclairage LED, peinture) ...

Sans compter les nombreuses interventions, dépannages et entretiens divers qui nous permettent à tous de profiter de nos installations dans les meilleures conditions.

J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel communal qui contribue à la réussite de nos projets.

Les travaux 2022

- **Mise aux normes des escaliers et de la rampe PMR dans le centre-bourg**, rénovation des accès au bâtiment INOLYA, aux commerces et aux écoles.
- **Construction du nouveau CPA.** Ces travaux devraient être achevés à la fin du premier semestre 2023.
- **Rénovation du bardage** de la Maison des Associations.
- **Fusion des locaux** de la Poste, du local infirmier, mairie et une partie du club des anciens

...un enjeu majeur pour notre commune



Centre bourg...



Rénovation de l'ensemble des accès au bâtiment INOLYA, des écoles et des commerces.



L'éclairage de notre église a été entièrement reconçu avec l'installation de spots à led.

> À lire en page 18



Vue 3D du futur Centre de Loisirs dont les travaux ont démarré en ce début d'année.

Quelques réalisations de l'année 2021 en images...

...au Bois



Un nouveau Soccer est accessible depuis le printemps 2021 au Bois de L'An 2000.

...aux écoles



Du matériel neuf de cuisson a été acheté dans le restaurant scolaire.

...et au gymnase



Rénovation complète du hall du gymnase par Les Services Techniques communaux



Fin mars 2021

Cette année encore, une attention particulière a été apportée aux économies d'énergie. Depuis plusieurs années, la municipalité investit dans la mise en place ou le remplacement de lumières beaucoup moins énergivores, comme ici pour la mise en lumière de notre église. En tout 25 spots à LED (enterrés, posés au sol et sur mâts) ont été installés tout autour de l'édifice offrant un éclairage doux et puissant qui met de très belle manière notre patrimoine en valeur.



LES JEUNES ONT DES IDÉES ET DES PROJETS

Un CMJ au cœur des actions municipales !

En effet les jeunes s'investissent beaucoup en faveur des publics fragilisés et donnent de leur temps pour recueillir denrées, produits de première nécessité ou encore vêtements et jouets pour les enfants.

Ils souhaitent également créer des journées avec et pour les seniors, ils sont donc très attachés à lutter contre l'isolement et sont demandeurs de partager des activités avec nos aînés.

D'autres projets autour du développement durable, de la protection de l'environnement ou de la sécurité routière prennent aussi de l'importance dans leur envie du Soliers de demain.

Titaina BAILLEUX,

Maire-Adjointe en charge de la Jeunesse
& du Conseil Municipal Jeunes

LE PROJET TABAC est devenu un projet de sensibilisation au recyclage de mégot et prendra forme prochainement avec l'arrivée d'un collecteur de mégot (cendrier sondage) à l'entrée de l'école. Cette action, soutenue par l'association Zorro mégot basée à Hérouville Saint-Clair, inscrit la commune dans une démarche de développement durable. Les jeunes du CMJ s'investiront aussi sur les journées de l'environnement.

Composition du Conseil Municipal Jeunes jusqu'en Novembre 2022 :

Pour la section 5° : MOEINI Angel, BOULOT Iléna, SEIGLE Maddy, ALVAREZ Esteban, QUESLIER Sarah
Pour la section 6° : ALVADO Salina, MARTINEAU Maëlys, HARENG Clovis, LETERRIER Jules, QUESLIER Hanaé, VANYPER Ruben, FORTIN Léonie, BOUCQUIAUX Juliette
Pour la section CM2 : Valentine ISHAK, Liza BATOUM, Lise BUISSON, Lilou BUOT-JENKINS, Clément POUILLE-BERLEMONT, Loann RAULT

UN GRAND MERCI À TOUS LES SORTANTS !
 SIMONIN Eglantine, BASSEMENT Teïva, GAULTIER Juliette, LE LOUP Grégoire, POTTIER Mattéo, SIDOUNI Chirine



C'est avec plaisir que je vous présente les nouveaux élus du Conseil Municipal Jeunes.

- **Valentine ISHAK**
- **Liza BATOUM**
- **Lise BUISSON**
- **Lilou BUOT-JENKINS**
- **Clément POUILLE-BERLEMONT**
- **Loann RAULT.**

Pour rappel, tous les ans nous organisons le renouvellement d'un tiers des jeunes composants le CMJ. Tout élève de la commune, en classe de CM2 peut se présenter. Il est élu pour 3 ans et son mandat s'arrête donc en classe de 5ème.

Cette année, nous avons eu 9 candidatures pour seulement 6 places. Chacun a fait campagne et mis sur sa profession de foi les idées et propositions pour la commune. Celles-ci ont été ensuite affichées dans le hall de l'école jusqu'au moment du vote. En voici quelques-unes :

- création d'un jardin partagé
- chasse aux trésors à Pâques ou à Noël

- Installation d'une tyrolienne et d'un mini-golf au Bois de l'An 2000
- Après-midi jeux de société avec les personnes âgées.
- Réaménagement des espaces jeux dans la cour de l'école...

Toutes nos félicitations à eux pour leurs idées. Un grand bravo également à Paul GAULTIER, Yann ADELAIDE, Jonas PIETUSZYNSKI,... qui se sont présentés aussi cette année et qui n'ont pas démerités dans leur proposition et participation.

Nous avons déjà quelques projets en vue pour 2022. Les actions solidaires étant toujours plébiscitées.





Le mot de l' élu

par Florent LEMAUVIEL,
Conseiller Délégué aux affaires
scolaires et périscolaires

2021 : année de la continuité, dans l'application du protocole sanitaire avec ses contraintes, et dans l'organisation de l'école et des services périscolaires, avec un effectif constant de plus de 300 élèves.

Mais aussi concrétisation de projets :

- école numérique : toutes les classes en élémentaire sont désormais équipées de vidéoprojecteurs interactifs, de tablettes tactiles et d'un grand écran interactif pouvant être utilisés par les plus petits.
- restaurant scolaire : tri des déchets, avec l'acquisition d'une table de tri conformément aux consignes de tri domestiques édictées par la communauté urbaine, mise en place d'un menu végétarien par semaine et augmentation de la proportion d'aliments issus de l'agriculture biologique ou labellisés, achat des produits frais chez des producteurs locaux, et aussi remplacement de matériels de cuisine à bout de souffle (four, sauteuse,...).
- réécriture du Projet Éducatif Global en collaboration avec la commission jeunesse, document décrivant la politique enfance-jeunesse voulue par notre commune.
- écriture également d'une charte des ATSEM afin de clarifier leur rôle, leur place et leur mission.

A noter le départ de deux ATSEM (retraite et disponibilité), remplacées par deux nouveaux agents, et de nombreuses absences de personnels dues surtout aux conditions sanitaires, qu'il a fallu remplacer au pied-levé pour continuer à accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Un grand merci à tout le service pour le travail accompli.

La rentrée de septembre a aussi été marquée par le manque de personnel spécialisé dans l'accueil d'enfants en situation de handicap, en maternelle, créant un surcroît de travail pour les enseignants et les ATSEM. La situation s'est améliorée en octobre mais reste néanmoins à surveiller pour la rentrée prochaine.

La reprise des activités sur le temps méridien n'a pu se faire que partiellement, mais nous gardons espoir de les reprendre pleinement en cette nouvelle année.

2022 commence avec la menace d'un nouveau variant de ce fichu virus, et donc continuation de l'application stricte d'un énième protocole sanitaire, mais aussi avec la confirmation de l'ouverture d'une classe supplémentaire en septembre (sans augmentation notable du nombre d'enfants), pour terminer sur une note positive.

GROUPE SCOLAIRE NICOLAS COPERNIC

En 2021... du côté de l'école

La crise sanitaire continue de rythmer la vie de l'école comme elle marque la vie de tous les citoyens dans le monde. Avec le variant Omicron, le virus s'est clairement invité dans les salles de classe en ce début d'année 2022. Durant cette courte période de janvier/février très perturbée par de nombreuses absences, peu de projets ont pu être mis en place. Alors profitons-en pour un petit retour dans le passé et un focus sur l'année 2021.



Port du masque, ici en classe de CP/CE1

Au printemps 2021, malgré un contexte peu favorable, quelques sorties ont pu être mises en œuvre. On évoquera par exemple la sortie sur le site Normandie Luge des élèves de maternelle pour un travail sur les sens et les sensations. (photo ci-dessus) Les élèves de 4 classes de l'école élémentaire se sont aussi rendus à Honfleur pour visiter la vieille ville et les installations portuaires (photo ci-dessous). Le gros projet de l'année côté élémentaire aura été la pratique de l'escalade avec la venue de Jeff et ses deux murs qui viendront temporairement

bouleverser le paysage de l'école. Des heures de grimpe permettant à chacun de surmonter ses peurs et de réaliser d'impressionnants progrès dans une discipline peu connue et pratiquée. Ce projet financé en grande partie par l'Association des Parents d'élèves aura rencontré un grand succès. (photo ci-dessous et QR Code pour accéder à la vidéo souvenir)



... maternelle et élémentaire



Rentrée de septembre 2021, on poursuit le jonglage entre un protocole sanitaire qui évolue au rythme de la situation sanitaire du pays et des campagnes de tests salivaires organisées au sein même de l'école (photo ci-dessus).

Quelques projets viennent néanmoins égayer la vie de l'école et appuyer les apprentissages des élèves. Deux classes de maternelle se rendent dans une ferme pédagogique pour un travail autour de la pomme ainsi qu'au château de Falaise pour une visite contée. La classe de CP/CE1 revisite l'histoire de l'Antiquité à Vieux la Romaine (l'autre classe de CP s'y rendra prochainement) (photo ci-dessous).

nage de films au cinéma Lux avec une exploitation pédagogique en classe. Les classes de CE1/CE2 et CE2 pratiquent le patinage, une nouvelle activité sportive rendue possible par la communauté urbaine Caen la mer (photo ci-dessous).



Un projet mosaïque a également été conduit par Mme Thomas et Mme Mousset avec pour finalité une exposition des œuvres pour les autres élèves de l'école. (photo ci-dessous).



Les lieux de culture sont de nouveau fréquentés : théâtre pour les CM et cinéma pour tous en décembre avec la traditionnelle séance de fin d'année offerte par la collectivité. 4 classes de l'école participent aussi au dispositif « école et cinéma » qui permet le vision-

Nous espérons maintenant que le plus dur de la crise soit désormais derrière nous pour permettre aux élèves et à leurs enseignants de mener à terme de nouveaux projets à l'image de la « classe poney » qui débutera très prochainement pour tous les élèves de la maternelle.

RESTAURATION SCOLAIRE

Une année au rythme de la pandémie



Cette année, l'organisation du restaurant scolaire a encore été compliquée par cette pandémie et les personnels du restaurant scolaire ont dû s'adapter de nouveau à des effectifs fluctuants jour après jour.

Cette adaptation a dû contraindre certains jours à changer en partie les menus, le tout dans un souci d'éviter un gaspillage alimentaire, dont nous avons pour politique depuis quelques années maintenant d'être le plus minime possible. Les contraintes sanitaires qui ont changé plusieurs fois dans l'année obligeant l'équipe à s'adapter à chaque nouvelle annonce.

Malgré tout, nous avons tout de même mis en place au mois de novembre le défi assiettes vides que nous effectuons depuis plusieurs années maintenant. Les résultats de cette session sont très encourageants, le gaspillage est en net fléchissement et se rapproche des chiffres d'avant pandémie, nous avons encore un point noir à ce sujet, le menu végétarien hebdomadaire qui n'a pas toujours les faveurs des enfants. Nous tâchons de trouver des recettes qui auront plus de succès.

Pour cette année 2022, des projets de collaborations avec notre boulanger sont en cours de discussion, comme une initiation au travail du chocolat (si la situation sanitaire et les protocoles le permettent), nous tenions d'ailleurs à le remercier pour les petits cadeaux offerts lorsque nous lui prenons des pâtisseries, certains enfants gagnants, se sont vus offrir un sachet de bonbons ou même une tirelire BABAR lors de la galette des rois.

En ce qui concerne les animations, une seule a véritablement été effectuée en 2021, pour les CM2 de la classe de Mme Hantrais Batoum. Le restaurant scolaire les a accueillis pendant 1 semaine pour une découverte sur le thème de l'équilibre du petit déjeuner avec en point d'orgue un traditionnel Breakfast Anglais agrémenté de Beans et lemon curl.

Nous reprendrons les animations dans le courant de l'année pour finir avec la coupe du monde de Football du 22 novembre au 18 décembre où nous partirons à la découverte des plats traditionnels des pays participants.

Toujours dans la recherche de produits de qualité pour nourrir vos enfants, nous avons sélectionné de nouveaux fournisseurs locaux, de légumes BIO Mr Huet et de viande bovine Bio exclusivement élevée avec de l'herbe et du foin, Mr De Beaufremont, qui nous l'espérons, pourront venir cette année présenter aux élèves leurs métiers pendant une animation sur le temps du repas.

Enfin, la municipalité a investi en fin d'année dans du matériel de cuisson pour la cuisine. Un four et une sauteuse ont été achetés, le matériel existant ayant « rendu l'âme » après plusieurs années de bons et loyaux services.

Christophe Fauvel
Responsable de la restauration

RENTRÉE 2021-2022

Une année 2021 dans la continuité de 2020

C'est encore une année marquée par la crise sanitaire que nous avons vécue sur l'école, modifiant souvent l'organisation des différents temps périscolaires. Mais l'équipe d'encadrement (Animateurs + ATSEM) a toujours su s'adapter afin de permettre aux enfants de pouvoir profiter de leur scolarité le plus sereinement possible.

Nos objectifs pédagogiques ont été travaillés avec l'équipe d'animation à partir du Projet Educatif Global de la commune. Nous avons identifié deux axes de travail pour cette année :

- Proposer des accueils éducatifs adaptés et de qualité pour tous les enfants, afin de favoriser leur bien-être et leur épanouissement.
- Garantir les conditions de réussite scolaire et éducative.

Nos objectifs

- Préserver le rythme de l'enfant et organiser les différents temps de l'enfant afin que ceux-ci soient adaptés aux besoins physiques et physiologiques.
- Garantir une cohérence et une continuité de l'action éducative entre les différents temps de l'enfant (école, loisirs, sports, etc)

Nos accueils du matin et du soir

« LE MATIN, ACCUEIL EN DOUCEUR ET LE SOIR, GOÛTER UNIQUE POUR TOUS »

L'équipe d'encadrement est présente pour accueillir les enfants et les familles, et assurer un temps de transition entre l'école et la maison. Les enfants sont accueillis dans des espaces dédiés en fonction de leur niveau scolaire et leur classe. Chacun va à son rythme et joue librement dans les espaces aménagés.

LES HORAIRES AU SEIN DE NOS SERVICES.

LES ACCUEILS	LES HORAIRES
Accueil du matin	7h30 à 8h30
Temps scolaire	8h30 à 11h45
Temps méridien	11h45 à 13h20
Temps scolaire	13h30 à 16h15
Accueil du soir	16h15 à 18h15



Le soir, une étude surveillée gratuite est également proposée aux enfants de l'élémentaire. Après le goûter, les enfants d'une même classe sont encadrés par un animateur qui les accompagne dans la réalisation de leurs devoirs.

Nos accueils du midi

« PAUSE DÉJEUNER AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR PETITS ET GRANDS »

Chaque midi, le personnel accompagne les enfants sur leur temps de repas. L'occasion de les éveiller au goût et de leur permettre de faire le plein d'énergie pour le reste de la journée (gouter à tous les aliments proposés, choix de la taille des portions,...). Malgré la crise sanitaire et les différents protocoles en vigueur, les animateurs continuent d'accompagner les enfants sur le chemin de l'autonomie.

Les enfants sont également sensibilisés au tri des déchets, au gaspillage alimentaire et à l'équilibre alimentaire par le biais de diffé-

rentes actions en collaboration avec l'équipe du restaurant scolaire tout en les rendant responsables.

Le temps méridien est également un temps de jeux et de divertissement. Ophélie, de la bibliothèque, est présente pour ouvrir le salon de lecture aux enfants trois fois par semaine. Sylvie, intervenante en musique, exerce tous les jeudis auprès d'une classe pour permettre aux enfants de découvrir par des jeux ludique la Musique.

Garder le lien avec les familles malgré la crise sanitaire

Les différents protocoles sanitaires et organisations mis en place pour lutter contre la pandémie ont rendu plus difficile les contacts avec les familles, mais cela ne doit pas stopper notre communication. L'équipe d'encadrement reste disponible et à votre écoute à chaque moment pour continuer à avancer, ensemble. Alors n'hésitez pas à venir à notre rencontre, pour discuter, échanger et simplement garder ce lien qui nous unit.



...et la restauration scolaire



NOS ACTIONS EN 2021

- **ANTI-GASPI :**
Participation aux semaines de lutte contre le gaspillage alimentaire, en collaboration avec les équipes de restauration.
- **MISE EN PLACE D'UNE TABLE DE TRI :**
afin de sensibiliser chacun sur le gaspillage alimentaire
- **GOUTER DE NOEL :**
Un goûter spécial Noël, proposé aux enfants de la garderie du soir.
- **REPAS « PIQUE-NIQUE » :**
sur les mois de mai/juin, mise en place de pique-nique sur certains midi.
- **TOURNOI DE PRONOSTICS :**
mise en place d'un jeu de pronostics à l'occasion de l'Euro de foot, ouvert à tous.



NOS PROJETS EN 2022

- **REMETTRE EN PLACE DES TEMPS D'ACTIVITÉS :** afin d'animer le temps de pause méridien et de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles choses.
- **CONTINUER LES CONSEILS D'ENFANTS :**
Afin que chacun puisse s'exprimer tout en se rendant acteur de son temps périscolaire.
- **TRAVAILLER EN LIEN AVEC LE RESTAURANT SCOLAIRE :**
Proposer des repas à thème, continuer les actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire.
- **CONTINUER À TRAVAILLER CONJOINTEMENT AVEC L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE** dans une démarche de continuité éducative.



Mercredi 15 mars 2022

Philippe Jouin, maire de Soliers, pose symboliquement la première pierre du futur centre de loisirs de la commune, en présence de M. Millet, Architecte, de M. Coutanceau, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage de la commune, des représentants des entreprises retenues, des membres de son Conseil Municipal et du Service Animation.

...Des professionnels au service de la jeunesse



Le mot de l'élue

par Titaina BAILLEUX,

Maire-Adjointe en charge de la Jeunesse

Chers parents,

2021 n'a pas été une année facile, ni très agréable il faut le dire pour les familles, les habitants et pour l'ensemble des français tant le contexte sanitaire est venu rompre les liens sociaux, les plaisirs simples de faire ensemble, d'échanger, il nous a au contraire isolé, éloigné les uns des autres. Les enfants ont du à nouveau être séparés, pour éviter les « brassages ». Les manifestations festives (carnaval, kermesse, St Jean) ou les réunions de rentrée ont du être annulées. Cependant tout ne s'est pas arrêté cette fois-ci et dès que cela a été possible, les animations et les projets en cours, ont repris, nous permettant d'avancer.

La commission jeunesse a travaillé sur le bilan et l'évaluation du **projet éducatif global** arrivé à son terme. Ce document technique, fixe pour 3 ans les grandes orientations politiques de la commune en faveur de la jeunesse et de leur famille.

Nous souhaitons par exemple améliorer le fonctionnement dans l'accueil des enfants en créant une tranche d'âge intermédiaire pour les **11-14 ans**. En effet l'Espace Jeunes accueillant les **11-17 ans**, cela est parfois un frein pour nos ados de partager un même espace et un même animateur avec des plus jeunes que soi, les attentes et besoins étant trop différents. Nous voulons donc y remédier pour que chacun y trouve sa place et un intérêt à fréquenter nos services. Nous nous intéressons aussi au public **18-25 ans**, (étudiants ou jeunes actifs, sans activité). Nous avons alors confié au printemps dernier, à un groupe d'étudiants de l'IRTS d'Hérouville la tâche d'établir un diagnostic social du territoire. Mais malheureusement le contexte sanitaire n'a pas permis suffisamment d'échanges pour que cela soit représentatif de la population. Une seconde intervention de leur part est actuellement en cours.

Pour mettre en place ce nouveau fonctionnement nous avons lancé le recrutement d'un **nouvel animateur** début juin. Mais cela a pris du temps. Il semble que la vocation d'animateur soit de plus en plus rare, hélas ! Il nous a fallu plusieurs mois pour trouver la personne qui corresponde aux nouvelles missions que nous avons fixé. C'est donc **Florian Louveau** 23 ans, jeune animateur et pompier volontaire, qui a pris ses fonctions en décembre 2021. Il vient ainsi renforcer les équipes et prendre en charge le local sur l'année et le public 15-17 ans sur les vacances. Il sera également le relais d'information auprès des 18-25 ans sur les dispositifs qui existent pour eux. Il lui faut maintenant aller vers la population, pour se faire connaître auprès des jeunes, de leurs parents, de nos associations, et de nos partenaires existants mais aussi de créer de nouveaux liens vers l'extérieur. Une période de transition est donc en cours. Nous comptons sur lui.

Notre politique jeunesse met aussi l'accent sur **les partenariats** qui sont en place mais qui demandent à être développés. En effet pour reprendre le dicton, « **Seul on va vite, ensemble on va plus loin** ».

Aussi nous entretenons des échanges réguliers avec le **collège d'IFS** par

exemple. La convention signée entre l'établissement et la commune vise à soutenir la réussite du parcours éducatif pour tous. C'est d'ailleurs pour apporter notre aide aux familles et aux enseignants que nous avons sollicité **les entreprises Solariennes** avec 2 objectifs précis :

- accueillir des collégiens en classe de 3^e pour **leur stage de découverte**,
- obtenir du **matériel informatique** qui servira pour du traitement de texte et navigation sur internet nécessaire pour accéder à la plateforme Pronote.

Nous sommes également en concertation régulière avec le service jeunesse de la municipalité d'ifs pour échanger sur des thématiques communes et mettre en place des projets. Ainsi des ateliers en lien avec les besoins identifiés par nos services et/ou le corps enseignant, pourront être initiés au collège sur le temps d'intervention de nos animateurs (prévention, confiance en soi, harcèlement sur le net...).

La collaboration avec tous les acteurs éducatifs est donc essentielle pour accompagner les jeunes dans leur parcours et les familles dans leur rôle de parent. Nous souhaitons relancer une dynamique de concertation, pour croiser les informations et s'enrichir des compétences et expériences de chacun en élargissant notre réseau de partenaires.

C'est d'ailleurs le sens que donne le Réseau Jeunesse, de partager les expériences, de créer des synergies entre les jeunes, de lutter contre l'exclusion. Je souhaitais revenir sur les 2 événements auxquels nous avons pu participer l'année dernière.

• **La fête de l'Europe** prévue en mai 2021, devait regrouper les différentes structures de loisirs sur la commune de Cormelles-le-Royal pour une grande journée d'épreuves et de représentation. Elle n'a malheureusement pas pu se faire dans le format initial, mais elle s'est transformée en défis sportifs et culturels envoyés par mail et suivis en visio. Les jeunes ont relevé les défis, participé à des quizz et ont découvert les spécificités culinaires de différents pays.

• **Le raid aventure** quant à lui, a heureusement pu se faire comme prévu, en séjour itinérant cet été, malgré une participation moindre des communes. Il a regroupé 35 ados âgés de 14 à 17ans, qui se sont affrontés par équipes de 3, autour d'épreuves sportives. Les jeunes de Soliers ont une nouvelle fois brillé en remportant la 1^{ère} place pour la 3^e fois consécutive ! Bravo à eux !

J'annonçais l'année dernière la volonté des communes participantes au Réseau Jeunesse de le structurer pour le pérenniser, mais pour l'instant les négociations sont toujours en cours. J'espère que 2022 verra de nouveaux projets communs.

2021 a vu aussi se réaliser de belles animations au sein de nos services !

Nos animateurs ont à cœur de diversifier l'offre de loisirs et travaillent sur des thématiques différentes à chaque période de vacances. De la découverte des continents ou de nouvelles pratiques sportives, au voyage dans l'espace, en passant par des ateliers scientifiques ou d'écriture, les enfants et les jeunes ont pu expérimenter, pratiquer, fabriquer, imaginer, créer, découvrir, apprendre.

Leurs œuvres sont valorisées autant que possible sur les fenêtres du Centre Espaces pour que vous puissiez vous aussi en profiter et échanger avec vos enfants sur leur journée. Tout ne peut pas être mis en avant pour l'instant mais ce sera chose faite quand nous aurons notre nouveau centre de loisirs. En effet un hall d'accueil permettra d'exposer le travail des enfants et de mettre en valeur le potentiel de chacun.

La **construction du centre** a pris un peu de retard, les travaux ont commencé en février. Ce nouveau bâtiment devrait accueillir nos enfants et ados pour la rentrée de septembre 2023.

Pour 2022, nous espérons pouvoir mettre en place les projets qui ont été annulés, redonner de l'élan et du dynamisme. Nous pouvons compter sur notre personnel qui reste investi dans son travail au sein de la commune. Je tiens à les remercier car l'année a été éprouvante aussi pour eux ; leur poste dans l'animation nécessite de la polyvalence et des capacités d'adaptation et de gestion du stress. Bravo à chacun d'entre eux.



Malgré une année compliquée, sur fond de contexte sanitaire tendu, l'Espace Loisirs de Soliers a accueilli petits et grands tout au long de l'année, afin de continuer à partager ensemble des temps d'animation, de découverte et de divertissement.



2021, L'ESPACE LOISIRS VOUS OUVRE SES PORTES, année riche en découvertes

L'équipe d'animation a, cette année encore, redoublé d'inventivité afin de toujours pouvoir proposer aux enfants des activités et animations riches et variées, aussi bien sur les mercredis loisirs que sur les périodes de vacances scolaires : Jeux vidéo rétro/geek, voyage culturel en Asie et initiation aux poèmes « haïku », découverte du territoire normand, sensibilisation aux sciences, découverte du monde qui nous entoure...

Le tout avec l'envie de permettre aux enfants de découvrir, de jouer, d'apprendre, de s'amuser ...

Retour sur quelques temps forts qui ont marqué la vie de l'Espace Loisirs en 2021

Pour les vacances d'hiver, l'Asie était à l'honneur à l'Espace Loisirs! Découvertes culturelles et linguistiques, pliage de papier Origami, théâtre d'ombres chinoises, initiation à la calligraphie à l'encre... Mais aussi l'occasion pour petits et grands de s'essayer à l'art délicat et exigeant de l'écriture de « haïku » (court poème japonais) avec comme envie de participer, à notre façon, au festival du « Printemps des Poètes ». A la fin des deux semaines de vacances, les poèmes des enfants se sont donc retrouvés exposés sur des panneaux à l'accueil du centre Espaces. Félicitations à nos apprentis poètes pour toutes leurs belles créations.

Sur les mercredis de mars à avril, les enfants ont été invités à partir à la (re)découverte de

notre belle région Normande. Un voyage historique, culturel et aussi gastronomique !

Fabrication de casques et de boucliers Vikings, visite du château de Caen, cuisine autour de la pomme... Le cycle s'est conclu en beauté le dernier mercredi par une matinée à Bernières-sur-Mer. L'occasion pour tous de profiter du bord de mer mais aussi pour les plus grands (6-11 ans) de faire une visite commentée sur l'histoire de la seconde guerre mondiale en Normandie et du débarquement : accessoires d'époque (casques, jumelles, barda), photos, anecdotes...

Merci à Corinne de « visite au cours de l'histoire » pour cette belle matinée enrichissante.



Cet été, le centre de loisirs s'est transformé en aéroport éphémère, afin de permettre aux enfants de pouvoir partir à la découverte du monde ! Les destinations, plus exotiques les unes que les autres, ont servi de fil rouge tout au long des deux mois d'été.

Les enfants ont par exemple découvert le Mexique par le biais de la musique et de la création d'instruments, la Polynésie française au travers d'une initiation à la danse Tahitienne, ou encore le Kenya par un safari au zoo de Cerza. Les autres pays à l'honneur (Australie, Brésil, Canada et Inde) étaient autant d'autres prétextes à s'amuser et à découvrir ensemble !

Cette année encore, nous avons souhaité mettre en place des camps afin de pouvoir donner aux enfants l'occasion de partir et de



vivre des moments privilégiés en tente. trois camps ont donc été proposés :

2 camps « nature », les troisième et quatrième semaine de juillet, ont été organisés au poney club de la Brèche au diable à Soumont Saint-Quentin : le premier, à destination des 4-6 ans a regroupé 7 aventuriers pour un camp de 3 jours et 2 nuits. Le deuxième, pour les 6-8 ans, a lui regroupé 8 aventuriers pour un camp de 5 jours et 4 nuits. L'occasion pour tous de s'initier (ou se perfectionner) à la pratique du poney mais aussi de partir à l'aventure dans la forêt de Mary Joly !

Le troisième séjour, un camp « aventure », s'est lui passé du 19 au 23 juillet à la base de loisirs de Thury-Harcourt. Pour les 8-11 ans, ce camp « aventure » de 5 jours et 4 nuits a lui regroupé 14 enfants. Au programme : canoë-kayak, tir à l'arc et stand-up paddle géant ! Que de beaux souvenirs pour tous.

Nous vous donnons rendez-vous en 2022 pour continuer à partager, ensemble, de beaux moments autour de nouveaux projets et de belles animations !

Clément DEFENOUILLÈRE
Directeur du Centre de Loisirs



Accueil de mineurs de 3 à 11 ans (entrée en 6^e)

L'ESPACE LOISIRS EST OUVERT :

- Tous les mercredis de l'année
- À chaque période de vacances scolaires

VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ D'INSCRIRE VOTRE ENFANT :

- À la journée ou à la demi-journée
Avec ou sans repas

HORAIRES :

- 7h30 - 9h : Accueil du matin
- 11h30 - 12h : Accueil du midi
- 13h - 14h : Accueil de l'après-midi
- 16h30 - 18h15 : Accueil du soir

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription + Fiche Sanitaire
Cotisation de 6€/an
(valable du 1er septembre au 31 août)

PERMANENCE DU BUREAU

- Mardi et Mercredi :
9h30-12h / 14h-18h
- Judi et Vendredi :
16h-18h

CONTACT

Clément DEFENOUILLÈRE
Centre E.S.P.A.C.E.S.
10, rue des écoles • 14540 SOLIERS
enfance@soliers.fr
02 31 39 63 79 • 06 34 15 32 83

TU AS ENTRE 11 ET 17 ANS...

L'Espace Jeunes t'ouvre ses portes !

L'Espace Jeunes est un lieu d'accueil pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans. Il permet de les accueillir pour échanger avec l'animateur ou entre eux, de pratiquer une activité, d'être accompagnés dans une démarche projet. L'Espace Jeunes, situé en plein cœur de la commune, est ouvert toute l'année. Il se veut être un lieu rassurant, d'écoute, de construction de projet, de loisirs,...

Séjour RAID Aventure 14/17 ans

Comme chaque année, depuis maintenant 3 ans, les jeunes de Soliers participent au RAID Aventure initié par le réseau jeunesse de Caen la mer. Cette 5^{ème} édition du Raid Aventure a réuni 40 jeunes issus de 5 communes différentes : Ifs, Hérouville Saint-Clair, Saint Contest, Soliers, Ouistreham. Ce stage sportif est basé sur la rencontre, la collaboration, l'échange et la mutualisation.

Ce séjour itinérant a permis à 6 jeunes Solariens d'évoluer entre Pont d'Ouilly, Clécy et Thury-Harcourt, en se déplaçant en Kayak ou à vélo entre chaque commune. Les jeunes constitués en équipe de trois, ont pu également participer à différents challenges sportifs comme l'Escalade, la descente en rappel, du Bike and Run, course d'orientation, boot camp. Ces vacances permettant d'échanger autour des valeurs du sport, du fair-play et de la vie collective avait aussi pour but d'établir un classement en fin de semaine.

La dernière épreuve du stage s'est déroulée à Beaugard autour d'un bike and run. Nous pouvons être fiers de nos jeunes Solariens car nous revenons du séjour avec les 1^{ère} et 2^{ème} places du classement général. Bravo et merci à tous les jeunes participants. Expérience à renouveler !

Un Eté 2021 riche en activités

L'Espace Jeunes de Soliers c'est une ouverture tous les jours de la semaine pendant les vacances d'été. C'est ainsi que nous avons accueilli 63 jeunes différents sur ces deux mois intenses.



Comme chaque été, l'équipe d'animation propose un panel d'activités variées. Ces activités sont pour la plupart définies avec les jeunes en amont des vacances. C'est ainsi que les jeunes ont pu faire différentes sorties comme de l'escalade à Clécy, de l'accrobranche, une journée enquête au château de Creully en partenariat avec le conseil départemental, du VTT, la plage, le zoo, du Kayak, de la luge d'été, du bowling, de la pêche, du paddle et bien d'autres.

D'autres animations ont été proposées aux jeunes comme des olympiades sportives, des ateliers cuisine, des activités manuelles, du théâtre, des courses d'orientations, du cinéma d'animation, des grands jeux comme l'émission « Vendredi tout est permis », partenariat avec l'Espace de Vie Sociale autour d'un après-midi sportif avec les habitants de la commune, bricolage palette et fabrication d'une bibliothèque jeune.

Pour continuer, une soirée par semaine a permis aux jeunes de participer à un barbecue, à une soirée Loup-Garou qui fait peur, à une retransmission d'un film sur un grand écran, à un tournoi de jeux vidéo, à un repas pizza et jeux de société.

Merci à tous les jeunes pour ce superbe été passé ensemble.



... un accueil et des animations toute l'année !



L'Espace Jeunes ouvert toute l'année !

L'Espace Jeunes c'est aussi un accueil et des animations pendant les périodes scolaires. Les jeunes peuvent venir les mercredis après-midi scolaires pour bénéficier d'un lieu d'accueil permettant de se retrouver mais aussi de proposer des animations et activités pour les vacances. Un flyer des animations est réalisé entre chaque période de vacances. Ce flyer est distribué au collège Senghor de Ifs. Les jeunes peuvent ainsi profiter d'animations sportives, culturelles, manuelles, sorties et autres. C'est aussi un moment où nous pouvons être à l'écoute et faire de la prévention auprès des jeunes.

Intervention au Collège Senghor de Ifs

Depuis février 2021, l'animateur jeunesse de la commune intervient tous les jeudis midi de 11h30 à 13h45 au collège Senghor de Ifs. Le but de cette intervention est de renforcer les liens avec les jeunes Solariens en leur proposant des activités le midi.

C'est ainsi que nous pouvons faire des jeux de société dans la grande salle polyvalente du collège. Cette intervention avec les animateurs de Ifs et Bourguébus, nous permet de proposer des animations comme un Escape-Game dans le collège ainsi que des jeux dans la cour. Nous pouvons également distribuer nos flyers et ainsi donner aux jeunes les informations concernant l'Espace Jeunes.

Pour finir, cette intervention renforce le partenariat avec le collège et nous permet de réfléchir à d'autres actions communes.

Atelier Coup'd'pouce et partenariat avec le collège Senghor d'Ifs

L'année 2021, c'est la poursuite de l'atelier Coup'd'pouce mis en place en partenariat avec le collège d'Ifs depuis maintenant 9 ans. Sur l'année 2021, ce sont 13 jeunes différents de la 6^{ème} à la 3^{ème} qui se sont inscrits à l'atelier. Ce dispositif permet aux jeunes Solariens de bénéficier d'un lieu pour faire leurs devoirs avec la présence de l'animateur jeunesse de la commune, le but étant que l'entraide entre les jeunes en soit le fil rouge.

Nous continuons donc de travailler en partenariat avec le collège et réfléchissons à de nouveaux projets en commun.

*Cyrille Jacqueline,
Animateur Jeunesse*

En projet en 2022

- Fête de l'Europe
- RAID Aventure réseau jeunesse
- Projet sensibilisation autour du handicap
- Soirée jeunes de 20h30 à 22h30 le vendredi
- Ouverture un samedi sur deux en période scolaire
- Partenariat collège

Séjour 11/14 ans à Guidel en Bretagne

L'été de l'Espace Jeunes c'est aussi un séjour à Guidel en Bretagne pour les jeunes de 11/14 ans. Ce séjour s'est déroulé au camping des « Jardins de Kergal » proche de la mer. Ce sont 16 jeunes qui ont participé à ce séjour organisé par le centre d'animation. Ce séjour « Bord de mer » a permis aux jeunes de pratiquer différentes activités nautiques comme le paddle, le kayak de mer, ainsi que le char à voile.

Les jeunes sont aussi allés se baigner à la piscine en profitant du complexe aquatique du camping. Les jeunes ont participé également aux soirées proposées par le camping en gagnant le concours de danse. Bravo à eux ! La vie collective s'est très bien déroulée, nous avons clôturé notre séjour avec une soirée barbecue et dessert avec plein de chocolat. Les jeunes en redemandent encore ! Merci à tous les jeunes pour ce superbe séjour !

Le fonctionnement à l'année de l'Espace jeunes et ses horaires

PÉRIODES SCOLAIRES

L'accueil de l'Espace jeunes est gratuit pendant les périodes scolaires. L'espace jeunes fonctionne en accueil libre. Les jeunes peuvent venir sur les horaires d'ouverture comme ils le souhaitent. Il est nécessaire auparavant d'avoir rempli le dossier d'inscription et de s'être acquitté de la cotisation de 10€ par jeune. Des activités peuvent être mises en place en fonction des envies. C'est aussi le moment pour les jeunes de nous proposer ce qu'ils souhaitent mettre en place pendant les vacances.

HORAIRES D'OUVERTURES PENDANT LES PÉRIODES SCOLAIRES

Mardi	16h30 > 18h30 (Atelier Coup d'pouce)
Mercredi	14h00 > 18h30 (Ouverture local jeunes)
Judi	16h30 > 18h30 (Atelier Coup d'pouce)
Vendredi	16h30 > 18h30 (Ouverture local jeunes) 20h30 > 22h30 (Ouverture local jeunes)

PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES

POUR LES VACANCES SCOLAIRES, une inscription est nécessaire. Cette inscription doit se faire 8 jours avant les petites vacances et 15 jours avant les grandes vacances. Un tarif forfaitaire à la journée déterminée en fonction du quotient familial sera demandé aux familles. Possibilité pour les jeunes sur les périodes de vacances scolaires de manger le midi. Une participation financière aux activités payantes sera également demandée. La municipalité prendra en charge 50% du coût de l'activité pour les Solariens.

HORAIRES D'OUVERTURES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30. (12h30 repas)
Une soirée par semaine de 20h30 à 22h30

**CONTACT / Florian LOUVEAU, (Animateur Jeunesse)
Local Jeunes - Espaces Jeunes et Coup d'Pouce**





UNE BIBLIOTHÈQUE PLEINE DE RESSOURCES...

Une année mouvementée à la bibliothèque

teurs, Le temps d'une histoire ou encore les Après-midi jeux.

D'ailleurs, les **jeux de société** font leur arrivée à la bibliothèque ! Vous pouvez venir découvrir et tester sur place une vingtaine de jeux pour tous les âges.

Enfin, 2021 a également été riche en partenariat : nous avons travaillé avec l'Espace Citoyen, l'Espace Loisirs et l'Espace Jeunes de la commune sur plusieurs projets, notamment pour des manifestations importantes comme le **Printemps des Poètes** en mars, les **actions Hors les murs** durant l'été, ou encore la **Fête de la Science** en octobre à laquelle vous avez été nombreuses et nombreux à participer.

Pour cette nouvelle année, l'équipe souhaite continuer à développer la bibliothèque, en vous proposant de nouveaux documents chaque mois et en organisant des animations tout au long de l'année, pour les petits comme pour les grands. La bibliothèque est ouverte à toutes et tous, et l'inscription est gratuite.

A bientôt à la bibliothèque,

Ophélie Morel.



LES NOUVEAUX RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

En 2022, la bibliothèque vous proposera quatre rendez-vous réguliers :

- **Bébés lecteurs** : 1^{er} mercredi de chaque mois. Lectures d'histoires pour les enfants jusqu'à 3 ans,
- **Le temps d'une histoire** : 3^e samedi de chaque mois. Lectures d'histoires pour les enfants à partir de 3 ans,
- **L'atelier du samedi** : une fois tous les deux mois, venez participer à un atelier créatif à la bibliothèque,
- **Les après-midi jeux** : une fois par trimestre.



LA BIBLIOTHÈQUE EN CHIFFRES /

- 7 705 opérations de prêts en 2020,
- Plus de 6 100 documents à emprunter, vingt titres de magazines, 170 DVD et une sélection de livres audio et de livre-CD,
- 20 jeux de société pour jouer sur place,
- 1 navette qui passe tous les mois en provenance de la Bibliothèque du Calvados pour déposer les réservations faites par les lecteurs.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, l'inscription à la bibliothèque est gratuite.

LES HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE /

PÉRIODE SCOLAIRE :

- Lundi : 16h-19h • Mardi : 16h-18h
- Mercredi : 9h30-12h / 14h-18h
- Vendredi : 14h-19h • Samedi : 10h30-12h30.

VACANCES SCOLAIRES :

- Lundi : 15h-19h • Mardi : 15h-18h
- Mercredi : 9h-12h / 14h-18h
- Vendredi : 14h-19h • Samedi : 10h30-12h30.

L'année passée a été très riche en projets à la bibliothèque. De nouveaux espaces ont été pensés, de nouvelles animations ont été mises en place et, surtout, l'équipe de la bibliothèque s'est agrandie.

Début 2021, un **réseau de bénévoles** a été créé à la bibliothèque. Dès le mois de février, 8 personnes avaient répondu à l'appel et fin 2021, l'équipe de la bibliothèque comptait 9 bénévoles. Un grand merci à Henri, Dominique, Pierrette, Katia, Maryvonne, Fleur, Florine, Brigitte et Carole pour leur investissement et leurs idées.

Vous pouvez les rencontrer à l'accueil de la bibliothèque lors de leurs permanences, ou les découvrir à travers leurs lectures : les bénévoles vous partagent leurs livres coup de cœur sur la page Facebook de la bibliothèque et dans le Soliers Infos. Vous pouvez également retrouver ces livres à la bibliothèque dans l'espace « **Lus et recommandés par les bénévoles** » et les emprunter.

L'agrandissement de l'équipe nous a permis d'organiser des animations toute l'année. La **Braderie de la bibliothèque** a eu un grand succès, et a permis de récolter 330€ reversés en totalité à l'Association Petits Princes. En juin 2022, la Braderie reviendra pour sa 6^e édition !

Nous avons mis en place des animations régulières qui reviendront en 2022 : **les Bébés Lec-**

Un tissu associatif riche et dynamique



Le mot de l'élu

par Patrice Breillat,

Maire-Adjoint en charge de la Vie Locale

Chères Solariennes,
Chers Solariens,

C'est toujours avec un immense plaisir que je m'adresse à vous chaque année pour vous parler de notre tissu associatif local, celui qui anime avec tellement de vitalité notre commune en vous proposant un très large panel d'activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou encore de loisirs.

2021 ne restera pas dans nos mémoires de Solariens comme une année de référence... la Covid-19 et les mesures sanitaires qui nous ont été imposées tout au long de l'année, au jour le jour et en fonction de l'évolution de la pandémie y étant pour beaucoup !

Nos associations ont largement souffert de cette situation, de nombreuses heures de cours ou encore de licences ont dues être remboursées, leurs effectifs ont « joué du yoyo » au fil du temps, et malheureusement pour certaines, de nombreuses conséquences sur les inscriptions risquent d'être difficiles à supporter dans les mois à venir. Les mentalités ont changé, les adhérents, les parents se sont organisés différemment, en modifiant notamment leurs pratiques et leurs habitudes... Pour compliquer encore cette situation, deux événements phares de la commune - Soliers en Fête et la Fête de la Saint-Jean - qui rassemblent et fédèrent véritablement chaque année les habitants autour de leurs associations ont été « à contrecœur » purement et simplement annulés.

Fort heureusement, dès septembre, suite à l'assouplissement annoncé des mesures sanitaires, la commune a pu retrouver le chemin de l'événementiel en organisant son 14^e Forum des Associations et des Services, rendez-vous incontournable pour les associations Solariennes ;

Largement fréquenté, par les habitants, notre seul regret a été de ne pas pouvoir délocaliser cet événement au Bois de l'An 2000. Après une année de disette dans nos festivités, nous avons imaginé au cours de l'été d'organiser une journée complète autour de nos associations et de prolonger cet événement en soirée, par un repas, un concert et un spectacle. La mise en place du « Pass sanitaire » à la rentrée de septembre dans un tel lieu a eu raison de nos ambitions mais ce n'est que partie remise...

Trois mois plus tard, le Téléthon communal a quand à lui aussi été un véritable succès pour tous les organisateurs, les nombreux bénévoles et les participants. La somme de 9 436,59 euros a ainsi pu être collectée en moins de 24h ! Un nouveau record qui leur revient à tous, preuve en est que nos entreprises, nos commerces, nos associations, nos bénévoles et nos habitants ont du cœur ! Par leur investissement et leur implication solidaire, ils font tous chaque année la fierté de notre commune.

Pour faire face à l'ensemble des difficultés vécues par le monde associatif et soutenir les associations sportives en sortie de crise sanitaire, le gouvernement a également pris des dispositions et a proposé un dispositif à l'attention des familles. La pratique d'une activité sportive régulière est jugée essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. A cet effet, le Pass'sport a été mis en place pour favoriser l'inscription de 5,4 millions d'enfants dans une association sportive dès la rentrée scolaire 2021. Cette aide est une allocation de rentrée sportive d'un montant de 50 euros. Destinée aux enfants de 6 à 17 ans révolus ainsi qu'aux jeunes de 16 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), celle-ci est versée directement au club en contrepartie d'une réduction immédiate accordée à un jeune qui vient s'inscrire dans l'association. Cela témoigne bien de l'engagement fort de l'Etat en direction du milieu associatif dans le cadre des mesures de relance du sport. Gageons que ce dispositif se poursuive à la rentrée 2022... et surtout, n'hésitez pas à demander cette aide financière.

Malgré toutes ces difficultés ici énoncées, paradoxalement, une note d'espoir est observée au cœur de ce bilan annuel. Alors que beaucoup d'entre-elles ont ressenti une baisse de leurs effectifs, la municipalité a enregistré et accompagné la création des trois nouvelles associations Solariennes cette année portant à 17 aujourd'hui leur nombre total : Chi-Nu-Phi association dans le domaine culturel, le badminton et le kick boxing pour le domaine sportif.

Sachez que la municipalité reste extrêmement vigilante face à la délicate situation de certaines.

Elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir le dynamisme associatif local. C'est dans ce but que j'ai d'ailleurs souhaité participer dès que cela était possible, aux Assemblées Générales d'une dizaine d'entre elles cette année. Celles-ci éprouvent toutes les mêmes besoins dans la constitution et le renouvellement de leur bureau, elles restent à la recherche de nouveaux membres bénévoles susceptibles d'apporter de la nouveauté et de redonner du dynamisme à chacune d'entre elles. N'hésitez pas à les rejoindre, elles se feront un plaisir de vous accueillir !

Enfin, je remercie chaleureusement notre personnel communal, l'ensemble des Président(e)s de nos associations Solariennes, les membres de leurs bureaux et tous les bénévoles pour leur implication, malgré cette crise sanitaire profonde et durable... Nous savons tout le mal et les contraintes que cette pandémie leur a causé depuis deux ans maintenant, dans leur fonctionnement quotidien, leur dynamisme, leur nombre d'adhérents.

Je leur souhaite à toutes de passer une très bonne année 2022 dans leurs activités respectives.

En attendant de vous revoir, prenez grand soin de vous !





Samedi 3 septembre 2021

En cette rentrée, la municipalité et les Associations Solariennes avaient donné rendez-vous aux habitants pour se retrouver lors du 14^e Forum des Associations. Cette année quatre stands « services » ont rejoint les 12 associations Solariennes présentes, l'Espace Citoyen qui vous attend toujours plus nombreux, le CMJ, le centre de Loisirs et la bibliothèque municipale. Une petite animation de sculpture de ballons a participé à la très bonne ambiance et au succès de cette édition 2021. La municipalité remercie chaleureusement toutes les associations Solariennes et tous les bénévoles pour leur implication, malgré cette crise sanitaire profonde et durable...

Les associations Solariennes...



ECOLE NICOLAS COPERNIC

APE Récré'activ'



Vous avez sûrement déjà entendu parler de nous ou participé à nos manifestations, mais savez-vous vraiment à quoi sert l'APE Récré'Activ' ? Ne bougez pas, on vous explique :

L'APE est une association de parents d'élèves motivés, les parents hein pas les élèves, de l'école Nicolas Copernic où étudient vos enfants. Notre but est de créer des manifestations tout au long de l'année afin de récolter des fonds et aider l'école à financer les projets pédagogiques.

Ainsi, tous les ans nous faisons un don à l'école d'environ 5000€. Par exemple le don 2021 de l'APE a permis de financer 50% du projet escalade pour les primaires (5000€ APE + 5000€ Ecole).

Cette année encore nous verserons à l'école un don de 15€ par élève, soit 4575€ pour financer un projet d'équipement pour les maternelles.

Nous avons aussi financé en début

d'année des coques de protection pour des nouvelles tablettes dont l'école s'est équipée au mois de septembre pour 150€.

Aussi nous offrons tous les ans, à chaque élève de grande section et CM2 une carte cadeau Cultura de 15€ afin de « marquer le coup » d'une étape importante dans leur vie scolaire qu'est le passage en CP et 6^e.

L'APE c'est aussi l'organisation de la chasse aux œufs dans le parc de Grentheville où les enfants se voient offrir un goûter et repartent bien sûr avec des œufs en chocolat et aussi la fête de fin d'année.

Seulement voilà, méchante Covid est passée par là, et nous a privé de toutes nos manifestations pendant 18 mois, autant vous dire que la cagnotte de l'APE a bien fondu vu que nous avons absolument

voulu maintenir notre don pour les enfants en cette période difficile.

Ces dons, vous vous en doutez bien, proviennent des bénéfices de toutes les manifestations que nous organisons (bourse aux jouets, vente de chocolats de Noël, vente de galettes des rois, kermesse...).

Alors voilà cette année sera une année riche en manifestations, la tirelire de l'APE a besoin de nous et surtout de vous chers parents, car comme expliqué au-dessus, vous vous rendez bien compte que sans l'APE, l'école ne pourrait pas financer seule les projets pour nos petites têtes blondes chéries.

D'ailleurs nous avons mis en place une nouvelle manifestation qui aura lieu une fois par mois : la vente de gâteaux.

Vous pourrez offrir un bon goûter maison à vos enfants directement à la sortie de l'école, nous aurons un stand côté maternelle.

Et à chaque fois que vous participe-



rez, pensez à la bonne action que vous ferez pour les enfants.

Également, début Janvier, la désormais traditionnelle vente de galettes a été un beau succès : 44 galettes vendues !

Dernière chose avant de vous libérer, nous avons vraiment besoin de nous faire connaître auprès des familles, deux comptes sur les réseaux sociaux ont été créés pour l'APE, alors rejoignez nous, on vous tiendra au courant de tout (les événements, l'avancée de la cagnotte...), promis !



BOURGUÉBUS ET SA RÉGION

Familles Rurales

L'ASSOCIATION PROPOSE SES ACTIVITÉS SUR 5 COMMUNES :

Bourguébus, Castine en Plaine, Grentheville, Le Castelet, Soliers
En partenariat avec celles-ci (subventions, prêts de salle...), une équipe de 15 bénévoles, 4 salariés, 4 prestataires et un animateur proposent 12 activités :

LES ACTIVITÉS

Familles Rurales

- > Bibliothèque
- > Club de l'Amitié
- > Scrapbooking
- > Ateliers Loisirs Créatifs
- > Danse Contemporaine Enfant
- > Gymnastique Dynamique
- > Gymnastique Douce
- > Randonnée Pédestre
- > Sophrologie
- > Yoga
- > Théâtre Enfant
- > Jeux d'Echecs

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK :

Familles Rurales Bourguébus
MAIL : famillesruralesbourguebus@gmail.com

TÉLÉPHONE : 02 31 90 25 82



POUR LA PROMOTION DES LOISIRS

Tremplin

Depuis de nombreuses années, TREMPLIN vous offre la possibilité de pratiquer plusieurs activités :

Pilate, Qi-gong et Ori-Tahiti fitness (adultes et enfants) enseignés par des professeurs diplômés.

Dessin-peinture, art Floral et Dentelle animés par des bénévoles.

Tous les lundis après-midi parties de Tarot.

Nous organisons également un voyage tous les ans quand

les mesures sanitaires le permettent, prochaine destination le zoo de Beauval les 22 et 23 avril 2022.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter au 06 37 27 91 32

Rejoignez-nous
Catherine Guennoc,
La Présidente

Les associations Solariennes...



DU SPORT ET DU PLAISIR AVANT TOUT

Les Rock Raideurs

Il règne une excellente ambiance chez les Rock Raideurs. Nous aimons nous rassembler lors de compétitions, randonnées ou courses festives (Le Trail de l'Angoisse, L'audacieuse, Les foulées des bistrots, Les courants de la liberté, Xtrem VTT...).

Mais ce qui compte le plus pour nous, c'est de passer de bons moments entre copains, de nous amuser et d'essayer à notre niveau de véhiculer la joie et la bonne humeur.

Depuis cette année, nous aidons particulièrement une association « **Petit Cœur de beurre** ». Cette association agit en soutenant des personnes atteintes de cardiopathies congénitales et leurs familles.

- Nous organisons **Le Tour de Caen**, 3^e dimanche d'Octobre à Decathlon (VTT, Vélo route, Marche pour tous niveaux) avec près de 900 participants en 2017. Nous l'organiserons désormais tous les deux ans afin de nous impliquer totalement pour proposer une plus grande diversité de circuits.
 - Chaque année, nous organisons également l'événement des « **Sportifs ont du Cœur** » à Decathlon, le week-end du Téléthon.
 - Le **Téléthon à Soliers** est également un moment que nous aimons particulièrement, nous proposons des randos nocturnes le Vendredi soir. Cette édition 2021 était un énorme succès avec 110 bénévoles pour nous aider et 486 participants aux 4 randos proposées, sur la Marche, le Trail et le VTT.
 - Enfin, pour la 4^e année consécutive, après 2 ans d'absence, nous organisons **la Solarienne**, le Dimanche 03 Avril, jour du Carnaval.
 - Nous avons repris la **Zumba** en septembre avec un cours tous les lundis soir à la Salle de Sports autour de notre Prof diplômée, Aurélie Desplanques. Mais le COVID a mis un terme à une belle dynamique enclenchée il y a maintenant 4 ans et le manque conséquent d'adhérent(e)s sur cette discipline nous oblige à nous poser des questions sur la poursuite de l'activité.
- En attendant de vous accueillir au sein de notre association. A très bientôt.

Gilles Fremanger, Président des Rock Raideurs de Soliers

DES INFOS SUR LE CLUB : rockraideurs@orange.fr
Suivez-nous sur Facebook en tapant @rockraideurs



ANIMATION

Comité des Fêtes

Cette année encore fut bien compliquée pour le secteur événementiel dû à la crise du Covid 19 et aux restrictions sanitaires recommandées par le gouvernement.

Cette dernière, nous empêchait de vous proposer des animations en toute sérénité. Voilà pourquoi, le Comité des Fêtes a préféré annuler tous ses programmes et se réserve pour cette nouvelle année 2022 qui arrive, en espérant qu'elle soit meilleure pour nos activités. Vous avez tout de même pu nous voir lors du Téléthon avec la vente de tickets pour les repas et du spectacle « L'incroyable histoire de la magie », dont les fonds ont été intégralement reversés à l'AFM TELETHON.

Espérant pouvoir vous accueillir nombreux les :

- 3 Avril / Carnaval
- 25 et 26 Juin / Fête de la Saint-Jean
- 1^{er} Octobre / Soirée Spectacle

- 20 Novembre / Journée Mode Tendance et Découverte
- Décembre / Téléthon
- 31 Décembre / Soirée Saint Sylvestre

Si vous souhaitez faire partie de l'équipe du CDF, alors n'hésitez pas. Venez nous rejoindre. Vous serez les bienvenus.

Amicalement
Christelle Fouilloux
Présidente du Comité des Fêtes

POUR NOUS CONTACTER : Tél : 06.45.92.77.20
mail : cdfsoliers.presidente@laposte.net

Nous recherchons des bénévoles pour la Fête de la Saint-Jean. Merci de prendre contact avec le CDF pour vous inscrire. Par avance, merci à vous de votre soutien.



CULTURE NORMANDE

Bacchanale

Pour sa 42^e année de danses, de musiques traditionnelles normandes et du monde, Bacchanale, dans une conjoncture peu favorable, a réussi à organiser en octobre un stage de danse de Vendée avec Henri Patrois qui eut un grand succès suivi d'un bal folk avec les Troubadors. Bacchanale résiste dans les esprits, comme il convient à une grande association, pour laquelle la danse et la musique restent une expérience incontournable à la vie.

Si les conditions sanitaires particulières stoppèrent en mars 2021 les activités de l'association, elles reprirent dès septembre avant que de nouvelles restrictions annulant tout ce que nous avions envisagé et prévu pour le mois de janvier : bal avec le groupe « Stuveu ». Il sera reporté en Octobre 2022.

Bacchanale fut néanmoins présent comme chaque année à Cambremer fin août pour animer en costume et en musique, le marché traditionnel, ainsi qu'au téléthon à Soliers, où nous avons pu faire partager nos danses sur scène.

Sous réserve des dispositions concernant la pandémie de la covid 19, nous espérons reprendre nos activités dès que possible, et dans les conditions qui seront exigées par le gouvernement

EN PRATIQUE : 1^{er} et 3^e mercredis du mois à 20h30 :

- **Atelier danse traditionnelle à la salle polyvalente** – les 4^e mercredis mini-bal à 20h30 avec les groupes « Comme un accord » ou « Trisol »
Ambiance conviviale. Chacun, à son rythme, peut apprendre de nouvelles danses ou améliorer ses acquis. C'est l'occasion aussi de découvrir les bals folks.
- **musique traditionnelle** le 2^e mercredi du mois 20h30, salle polyvalente, autour du programme « Trisol » (flûte, accordéon, violon, guitare, clavier) débutants acceptés .



ADHÉSION /
15 €/an
WEB /
bacchanale.blog4ever.com
MAIL /
baccha14@laposte.net
TEL /
06 82 01 90 17
ou 06 81 57 75 78

Membres du bureau

Présidente : Christelle FOUILLOUX
Trésorier : Henri GENTELUCCI
Secrétaire : Claire LEBEVER

© Photo Archives





SAISON 2021/2022

Judo Club Soliers



© Photo Archives

Le club vous accueille du lundi au samedi de 3 ans à 99 ans. Différentes activités vous sont proposées avec 3 professeurs :

Benoît LEMIERE • Professeur de judo et de gym douce

Pauline GOBÉ RENARD • Professeur des babies judo

Adrien COPADO • Professeur de Taïso

Tout au long de l'année le bureau et les bénévoles organisent différentes manifestations pour faire vivre le club. Malheureusement nous n'avons rien pu organiser en raison de la crise sanitaire. Les cours ont été majoritairement annulés donc nous avons remboursé les cotisations des cours dispensés.

Pour tous renseignements vous pouvez joindre le président Vincent Péan au 06 28 48 23 12 (le soir) ou la secrétaire au 02 31 23 74 02 (à partir de 14h)

ou par mail à judoclubsoliers14540@gmail.com

Le Cœur de Soliers

Notre club a repris ses activités fin septembre après plus d'un an d'arrêt. A ce jour, il compte une dizaine d'adhérents.

Activités |

Jeu de 14h à 18h
jeux de société

Évènements |

Repas 2 fois/an &
un repas spectacle.

Contact |

Yvette THOMAS

25 rue des Canadiens
14540 SOLIERS

Tél. : 02.31.23.13.83.

Portable : 06.09.72.02.51.

Mail : thomasyvette@hotmail.fr



NOUVELLE ASSOCIATION

C-Hi-Nu-Phi

Pour sa première année d'existence, le **Club d'Histoire Numismatique et Philatélique** a su s'intégrer au tissu associatif de la commune. Lors de ses réunions, plusieurs personnes, jeunes ou moins jeunes, sont venues se renseigner sur les activités proposées ou simplement demander des conseils pour classer leurs collections de timbres ou de pièces. Certaines sont venues chercher de l'aide pour identifier des objets philatéliques ou numismatiques en leur possession. Ainsi, les plus motivées ou curieuses ont souhaité adhérer à l'association. Qu'elles soient les bienvenues.



Le 04 septembre 2021, le Club a participé au forum des associations en présentant ses activités ainsi que des pièces, des billets, des médailles, des lettres anciennes et des timbres de tous les horizons. Durant cet après-midi, une quinzaine de visiteurs se sont arrêtés au stand et de riches conversations ont nourri les échanges.

Début décembre 2021, comme de nombreuses associations, le **Club d'Histoire Numismatique et Philatélique** a participé au Téléthon. Notre modeste contribution s'est limitée à prêter main forte aux Rock raiders pour le contrôle des inscriptions aux activités physiques qu'ils ont organisées, au Comité des fêtes pour l'installation et la manutention de matériels lors de la soirée spectacle, mais aussi à l'animation au micro durant tout l'après-midi et la soirée du samedi.

Afin de remercier la commune de Soliers pour son soutien et ses encouragements à l'égard de notre association, le **Club d'Histoire Numismatique et Philatélique** a organisé sa première exposition-conférence, publique et gratuite. Elle s'est tenue le samedi 11 décembre 2021 à la Salle des Anciens. Dès le vendredi 10 après-midi, des membres du club et deux bénévoles extérieurs (Pierrette et Jean-Michel BASSET) ont installé



l'ensemble de l'exposition avec goût et dans la bonne humeur. Un grand merci à toutes ces bonnes volontés. Intitulée «**Timbres et monnaies de Normandie**», cette exposition et cette conférence ont connu une bonne fréquentation. Le jeu-quiz, organisé à cette occasion, a permis à chacun de mieux découvrir et parcourir l'ensemble des objets présentés. Le livre d'Or de l'association a vu ses pages se noircir de commentaires élogieux et d'encouragements. Merci à toutes et à tous les visiteurs pour votre venue. Le **Club d'Histoire Numismatique et Philatélique** peut ainsi envisager de proposer une nouvelle exposition-conférence, dont le thème reste à définir, au courant de l'année 2022.



Renseignements & contact

Luc DARLET • chinuphi@laposte.net
Port. : 06.56.71.13.40

Adhésions • Tarif « adulte » : 15 €
Tarif « junior » (année incluse de ses 18 ans) : 10 €

Les associations Solariennes...

SPORT DE RAQUETTE

Tennis Club de Grentheville



Après bien des péripéties suite aux fermetures des cours et restrictions d'utilisation puis aux difficultés pour accueillir le public le tennis club a retrouvé son activité normale

Lors des réinscriptions l'inquiétude n'était pas sans nous habiter car nous ne savions pas si nous retrouverions nos adhérents ou si ils déserteraient les clubs sportifs comme dans beaucoup de cas mais motivés les presque 120 adhérents sont restés fidèles à leur passion notre politique de prix faisant du tennis à Grentheville une activité abordable pour tous

Beaucoup de jeunes enfants font partie du club grâce à la compétence et à la motivation de notre professeur Olivier Billiotti qui propose des programmes de cours adaptés à chaque tranche d'âge et aux différents niveaux. Il en est de même pour les adultes. N'hésitez pas à venir nous rejoindre Merci à lui !

La crise sanitaire a pesé sur le club car les compétitions par équipes ont toutes été annulées pendant le printemps. Elles n'ont pu reprendre qu'à partir d'octobre et vont s'achever prochainement. Beaucoup de nos abonnés ont aussi pu découvrir le padel lors d'une soirée organisée par les membres du bureau dans les locaux du padel club de Mondeville. Ce fut une belle découverte et une belle soirée et tous les participants ont apprécié ce nouveau sport. Le bureau qui s'est beaucoup impliqué pour la rentrée et la reprise du tennis tenait aussi à remercier la municipalité de Grentheville pour les travaux engagés sur le stade et l'amélioration des conditions de jeu dans la salle après les travaux d'éclairage. Nous sommes actuellement en phase d'étude pour proposer un court supplémentaire à nos adhérents. De même la Fédération Française de Tennis dans le cadre de son programme découverte devrait nous aider à faire entrer le tennis dans les cours de récréation de l'école de Soliers. A suivre...

Merci bien sur encore aux mairies de Grentheville et Soliers qui nous permettent via des subventions de maintenir des tarifs préférentiels pour les habitants de nos deux communes.

La collaboration avec la municipalité de Soliers qui met à disposition ses infrastructures pour la pratique du tennis a été confirmée et les Solariens comme les Grenthevillais ont pu continuer à jouer sur les deux sites et se sont rapprochés pour s'intégrer dans les équipes qui devront sans doute voir leur nombre augmenter pour satisfaire les demandes.

Des adhésions seront également proposées pour le printemps avec des tarifs « découverte ».

Notre rentrée nous laisse envisager l'avenir avec sérénité car les finances du club sont saines et les adhérents viennent avec plaisir pratiquer leur activité sportive dans les meilleures conditions.

TENNIS CLUB : Olivier BILLOTI : 06 61 76 68 83
Jean Pierre BRETEAU : 06 82 68 69 66



MÉMOIRE

Anciens combattants

LES PRINCIPALES MANIFESTATIONS EN 2021

Nombre d'adhérents : 52 (dont 18 Soliers)

• **Le 8 Mai** : Cérémonies dans nos communes avec dépôt de gerbe au monument

• **Le 14 Juillet** : la Section était représentée à St Aignan. Dépôt de Gerbe • Cérémonies animées par la Fanfare St Jacques

• **Le 17 Juillet** : à Grentheville Cérémonie avec dépôt de gerbe.

• **Le 11 Novembre** : cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe
- À 10H00 à Grentheville
- À 10H45 à Soliers
- À 11H30 à Bourguébus

• **Le 14 Novembre** : 10H30 à Garcelles Messe et Cérémonie au Monument aux Morts, dépôt de gerbe. Cérémonie animée par la Fanfare St Jacques

Au cours de cette année 2021, notre association a enregistré le décès de notre secrétaire M. Guy LEBEY.

Président : M. Gilbert LEROUVILLOIS

Contacts |

Responsables sur Soliers :

M. Philippe LANTEUIL

4 rue du Tageret
14540 SOLIERS - 06.83.11.49.47

M. Lucien LEBOULEUX

5 impasse des Melezes - 14540 SOLIERS

NOUVELLE ASSOCIATION

SPORT DE RAQUETTE

Badminton de Soliers



CONTACT /

Par mail :

bad.soliers@gmail.com

Ou le Président Sébastien LEROUX :

06 77 49 03 11

Créé le 5 octobre 2021 le Club de Badminton de Soliers a rapidement complété ses effectifs avec ses 30 adhérents.

Les joueurs peuvent s'affronter sur les 6 terrains mis à disposition grâce à l'aide de la mairie tous les mardis soir de 20h00 à 22h30

Membres du bureau

Président : Sébastien LEROUX
Vice-Président : Christophe HUBERT
Secrétaire : Stéphane MALARD
Vice-Secrétaire : Pascal ROLLAND
Trésorier : Ghyslain HERICHER
Vice-Trésorier : Sylvain HAMEL



NOUVELLE ASSOCIATION

S.K.B GYM de Soliers



Voici plusieurs mois qu'une nouvelle association sportive a fait son apparition sur la commune et pas des moindres car il est maintenant possible d'apprendre et de pratiquer en toute sécurité le KICKBOXING le K1 (KICKBOXING JAPONAIS) et le FULL CONTACT deux fois par semaine à la salle polyvalente.

Actuellement l'association fait état de 25 licenciés mais il est encore possible de venir essayer et de nous rejoindre pour le reste de la saison.

Les cours se pratiquent dans la joie et la bonne humeur et sont principalement axés sur la pratique loisirs. Si vous avez 14 ans et plus et que vous êtes tentés de découvrir des nouvelles disciplines n'hésitez pas à nous rendre visite durant les jours d'entraînements à savoir le lundi de 19h00 à 21h00 et le jeudi de 19h30 à 21h00.

En espérant vous rencontrer prochainement !

Vincent TRANCHEFORT
Président et Moniteur

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VINCENT TRANCHEFORT au 06.27.73.60.04 ou directement sur Facebook et Instagram (S.K.B GYM).



TARIFS / 85 € pour les habitants de Soliers
95 € pour les habitants des autres communes



ECHANGES CULTURELS

Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage de Soliers regroupe aujourd'hui 35 familles habitant en majorité à Soliers. Quelques familles habitent les communes avoisinantes, Tilly-la-Campagne, Bourguébus et Grentheville.

La mission du Comité de Jumelage est de tisser des relations durables et interculturelles entre les familles des communes jumelles européennes grâce aux échanges entre Soliers et Ippleben en Angleterre et Soliers et Krombach en Allemagne. A chaque voyage nous découvrons les régions du Devon ou de la Basse-Franconie : traditions, artisanat local, gastronomie etc. A chaque réception de nos familles jumelles, nous avons à cœur de leur faire découvrir les traditions et paysages de la Normandie.

La pandémie nous a contraint à annuler les échanges en 2021. Le contact avec Ippleben s'est fait grâce à des vidéos réalisées par les familles. Fin 2021, changement de présidence, un grand merci à David GAUTIER pour ces années bien remplies notamment avec les célébrations des anniversaires de nos 2 jumelages.

L'année 2022 sera marquée par la réception de nos amis allemands à l'Ascension du 26 au 29 Mai et par un voyage à Ippleben à la Pentecôte du 4 au 6 Juin. Nous recherchons quelques familles ou couples souhaitant participer aux échanges avec

Krombach et/ou Ippleben pour recevoir des familles allemandes cette année et/ou anglaises l'année prochaine.

Le Comité de Jumelage participe aussi à l'enrichissement de la vie locale : en 2021 présence au forum des associations et au Téléthon. Ces rendez-vous inter-associatifs favorisent les rencontres et les échanges entre le monde associatif et les habitants.

Le comité de jumelage organise chaque année le 3^e dimanche de Septembre sa foire aux greniers : RDV le Dimanche 18 Septembre 2022. Cette année nous organisons également un méchoui le Dimanche 15 Mai. Nous vous attendons nombreux à ces deux événements pour partager de bons moments avec vous.

Dominique HALBOUT

Présidente du Comité de Jumelage

Membres du bureau

Présidente : Dominique HALBOUT
Vice-présidente (GB) : Claire HUE
Vice-présidente (ALL) : Martine SOSSON
Secrétaire : Germain GAULTIER
Secrétaire-adjoint : Rémy LEBARBANCHON
Trésorier : Florent LEMAUVEL
Trésorier-adjoint : Franck MAGREZ



BSFC Bourguébus Soliers Football Club

bourguebus.soliers.fc@orange.fr

Notre Club compte actuellement un peu plus de 330 licencié(e)s répartis entre écoles de foot féminine, masculine et catégorie séniors. Ce sont 23 équipes de la catégorie U6/U7 aux vétérans encadrées par des éducateurs diplômés qui s'adonnent chaque semaine à leur passion entre entraînements et compétitions.



Responsables Technique |
Entraîneur Général : Benoit Veyrinas
Responsable Ecoles de foot : Nathan Viart

Évènements organisés |
• Tournoi de foot, Foire aux greniers, lotos

Présent au Forum des Associations,
Téléthon, Soliers en Fête et Saint-Jean

Membres du bureau

Président : Hervé BOURSE
Trésorier : Thomas GOBÉ
Trésorier Adjoint : Mickaël ALLAVÉNA
Secrétaire : Sébastien BUISSON
Secrétaire Adjoint : Nathalie Billette BOUCHARD
Membres : Chrystèle LAIR / Baptiste CHOISNARD / Marc DELAHOUSSE

AMATEURS DE RANDONNÉES

Lundi rando



Tous les lundis place de la Mairie à 13h30, nous partons en covoiturage pour 10 à 12 km, visiter les environs.

Chaussures adéquates indispensables.

Les associations Solariennes...



ADGS

Association Danse Grentheville Soliers



Contact | Mme Dany FONTAINE

28 route de Colombelles - 14840 CUVERVILLE

Portable : 06.86.40.71.14.

Mail : danielle.fontaine3@wanadoo.fr

Membres du bureau |

Présidente : Dany FONTAINE - Cuverville

Vice-Présidente : Gwenaëlle LEFEVRE - St Martin de Fontenay

Secrétaire : Myriam CHASLES - Soliers

Trésorier : Denis FONTAINE - Cuverville

Trésorier-adjoint : Jean-Marie CHASLES - Soliers

Évènements organisés |

Gala en Juin et en Décembre.

Présent au Forum des associations,

Téléthon, Soliers en Fête, St Jean



© Photo Archives

CAEN SUD GR

Contact | Séverine DEVOUGES

22 rue Terres Noires

14540 ST AIGNAN DE CRAMESNIL

Portable 1 : 06.99.01.77.52. - Portable 2 : 06.44.69.59.59.

Mail : severine.devouges@free.fr



Membres du bureau |

Présidente : Séverine DEVOUGES - ST AIGNAN DE CRAMESNIL

Secrétaire : Valérie BISSON - LE CASTELET

Trésorier : Daniel VALENACK - LE CASTELET

Évènements organisés |

Galas, compétitions.

Présent au Forum des associations,

à la Fête de la St Jean Démos

ARGENCES-MOULT-SOLIERS ET SES ENVIRONS

L'amicale des Donneurs de Sang Bénévoles vous remercie !

OBJECTIF 2021 / 1000 donneurs largement atteint : 1142 donneurs se sont présentés aux collectes



Pendant la pandémie, de nombreux points de collecte ont dû être fermés : en entreprise, dans les lycées etc. Pour compenser l'EFS nous a sollicité pour organiser 2 collectes supplémentaires. Grâce à l'appui des mairies qui nous soutiennent constamment dans le prêt de leurs salles, nous avons ainsi pu tenir 16 collectes. Nous passons

même à 17 collectes en 2022. Tous les bénévoles sont formés aux gestes barrières et, en 2021, 4 bénévoles ont été formés en tant que gestionnaires de flux.

Au total 1142 donneurs se sont présentés (pour 957 en 2020, 899 en 2019) Les donneurs sont satisfaits des dons sur rendez-vous et de la prise en charge par les bénévoles de l'amicale, à nouveau autorisée pendant la pandémie.

En 2021 à SOLIERS, lors des 4 collectes 305 donneurs se sont présentés (pour 283 en 2020, 250 en 2019), dont 20 nouveaux, ce qui nous donne espoir de maintenir le nombre de dons en 2022, quelques donneurs ayant atteint l'âge limite des 71 ans.

Rappelons que chaque poche sert à soigner au moins 3 malades : concentré de globules rouges, plasma et médicaments dérivés du plasma, plaquettes...

**RENDEZ-VOUS DONC À SOLIERS EN 2022 LES LUNDIS
11 AVRIL, 29 AOÛT ET 31 OCTOBRE**

Initialement prévu en 2022, le changement de présidence a eu lieu fin 2021, du fait de la disparition du président Michel Le Mesle qui a eu à cœur pendant une trentaine d'années, de promouvoir le don du sang notamment auprès des jeunes des classes de CM2. Un grand merci à Michel pour sa générosité et son implication dans l'amicale.

Vos contacts sur Soliers

**Dominique HALBOUT, secrétaire
& Nicole LEGLINEL**

Laurent LEGUY,
Président

Mail : leguylaurent@gmail.com

DÉTENTE ET DE LOISIRS

Tennis de table

Le tennis de table a lieu tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 à la salle polyvalente de Soliers. Cette activité est libre, gratuite, et ouverte à tous, il suffit de se présenter directement sur place pour participer.

Dès que les beaux-jours arrivent, le rendez-vous a lieu au bois de l'an 2000 pour pratiquer la pétanque et les conditions de participation restent les mêmes, pas d'inscription, ouvert à tous et gratuit.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ

Didier DENIS au 02 31 23 12 43 ou

Jean-Yves GUENOC au 02 31 39 86 89

Et un jour, à Soliers...



Samedi 9 octobre 2021

Pour la 30^e édition nationale de la Fête de la Science, la commune de Soliers se lançait dans l'aventure ! Initié par la commission jeunesse, la mise en place de ce projet a sollicité l'implication du service Animation, de la Bibliothèque, du CMJ et de l'EVS ainsi que l'association « Les P'tits débrouillards ». Cette coordination des services a largement contribué au succès des animations organisées par la commune sur la place de la Mairie les samedis 2 et 9 octobre 2021. Profitant d'une météo clémente, cette journée a connu un franc succès auprès des jeunes... et aussi des moins jeunes. Elle a séduit un très large public.



© Photo Archives

Le mot de l'élu

par Patrice BREILLAT,

Maire-Adjoint en charge de l'Espace Citoyen

Chères habitantes,
Chers habitants,

Quelle fierté !... Quelle fierté de partager avec vous aujourd'hui ces quelques lignes sur ce beau projet que la municipalité avait souhaité mettre en place, en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale du Calvados, il y a maintenant plus de deux ans au sein de notre village.

Fierté tout d'abord d'avoir été l'un des 6 élus du précédent mandat à œuvrer dans un comité de pilotage dynamique et constructif pour élaborer les fondations même de cette structure pleine de ressources ; et fierté enfin, de pouvoir partager et récolter aujourd'hui avec vous, tout les fruits de ce travail plein de bon sens, qui fait de notre Espace Citoyen, un lieu ambitieux et solidaire, un lieu d'écoute et d'échanges, un lieu où chaque Solarien et chaque Solarienne pourra toujours trouver sa place !

Vous pouvez découvrir à la lecture de cette double page qui leur est dédiée les multiples actions qui ont été menées tous au long de l'année. Cette seconde année d'existence fut une nouvelle fois rendue extrêmement compliquée dans les rapports humains, dans la mise en place d'actions généreuses qu'elles soient solidaires, de loisirs, sportives ou culturelles. Mais sous couvert de mesures draconiennes permanentes, nos habitants bénévoles ont su tirer leur épingle du jeu et proposer un large panel d'activités toutes aussi riches les unes que les autres... Projet radio, histoire de la commune, actions solidaires en tout genre, activités culinaires, sportives, culturelles, il y en a vraiment pour tous les goûts !

Malgré cette crise sanitaire majeure qui a pesé au quotidien, le bilan 2021 reste positif pour l'objectif fixé par la municipalité. Certes beaucoup de choses restent encore à améliorer et notre personnel communal s'y applique, mais petit à petit, le projet s'installe, s'organise et se développe. Plus de 100 Solariens différents s'y sont croisés ou retrouvés tout au long de l'année répondant présents à cette dynamique d'animations participatives, créées autour d'initiatives et de projets d'habitants.

Je remercie vivement ici tous les membres bénévoles du collectif habitants, le « noyau dur » de l'Espace Citoyen, pour leur investissement si important à la conduite et à la réussite de notre projet, mais aussi Smaïl et bien évidemment Elodie, notre animatrice, qui donne énormément de son temps pour coordonner les actions de notre Espace de Vie Sociale.

Je vous invite à tous les rencontrer, l'Espace Citoyen est un lieu d'écoute, d'information et d'échanges.

L'Espace Citoyen vous appartient !

Portez-vous bien.



Janvier 2022 - Mondeville
Remise d'écharpes et de bonnets réalisés en atelier au profit des Restos du Cœur



Octobre 2021 - Place de la Mairie
Animation d'ateliers ouverts à tous pour la Fête de la Science



Novembre 2021 - Espace Citoyen
Le groupe « Mémoire de Soliers » travaille sur l'histoire de la commune



Septembre 2021 - Radio Tou'Caen
Emission spéciale Espace Citoyen diffusée sur Radio Tou'Caen.



BIENVENUE À L'ESPACE CITOYEN

La place des habitants au cœur
du développement social et localL'Espace Citoyen de Soliers...
un Espace de Vie Sociale

L'espace de Vie Sociale s'appuie sur la participation des habitants pour lutter contre l'exclusion, favoriser le développement des compétences et la prise de responsabilités dans la vie sociale du territoire. Le principe fondateur dans l'animation de la vie sociale, c'est la participation à la fois des bénévoles impliqués dans la vie de la structure, mais aussi des usagers et des habitants du territoire.

Les objectifs du dispositif :

- Lutter contre l'isolement.
- Développer de la cohésion et les liens sociaux sur le territoire pour favoriser le « mieux vivre ensemble ».
- Être un dispositif d'accueil, d'écoute, d'échanges et de relais et d'accompagnement pour les familles et les habitants.
- Permettre aux habitants de participer au développement de la vie locale.

L'espace Citoyen, c'est aussi un collectif d'habitants et de bénévoles bienveillants et participatifs.

C'est quoi un

« Collectif Habitants » ?

C'est une instance de consultation, de réflexions et de propositions. Son rôle est d'identifier les besoins des habitants et de réfléchir ensemble sur les actions à mettre en œuvre. Il est composé des habitants qui le souhaitent et de l'animatrice référente du dispositif.

À ce jour, le Collectif Habitants est composé de 12 Solariens volontaires, se réunissant une fois par mois pour mettre en place des actions et des projets divers et variés à destination des Solariens et aussi participer à la vie locale.

Vous êtes intéressé, venez participer !

Le rôle de l'animatrice ?

A l'Espace Citoyen, une animatrice est disponible. Elodie est là pour vous accueillir, vous écouter, échanger avec vous et vous orienter. Elle accompagne également les initiatives des habitants dans le but de vous rendre autonomes dans vos actions. Elle fait aussi le lien avec les partenaires, les autres services, les associations et travaille conjointement avec eux.

N'hésitez pas à venir à sa rencontre sur les heures de permanences !

Où trouver l'actualité
de l'Espace Citoyen ?

- A l'Espace Citoyen, Salle Communale
1 place du cardinal Touchet
14540 SOLIERS (face à l'église)
- www.soliers.fr/espace-citoyen
- Facebook : EspaceCitoyen
- Page mensuelle du Soliers Infos
- Programme des vacances
dans vos boîtes aux lettres



Un « Collectif Habitants » constitué de 12 personnes.



Un investissement complet pour le Téléthon 2021.



Des activités « Plein air » régulières... Ici après-midi pétanque

Merci aux Solariens et Solariennes pour leurs participations. Grâce à vous le projet social a permis de renforcer les liens sociaux et familiaux, la solidarité, de coordonner ces belles initiatives ainsi que de créer un vrai lien intergénérationnel.

Merci également au Collectif Habitants pour son investissement, sa présence et son engagement envers la commune.

Les projets et
actions 2022

Si vous êtes intéressé (e), vous pouvez participer aux projets et actions suivantes, le Collectif Habitants met en place des projets pour 2022 :

- Mémoire de Soliers
- Projet radio
- Environnement

Des bénévoles proposent des ateliers :

- Couture
- Scrabble
- Tricot et Crochet
- Balades Relax

Vous êtes amateurs et avez un savoir-faire, un talent en art créatif (peinture, sculpture, bijoux, photos, ...), dans l'artisanat, en art vivant (danse, chant, théâtre, magie,...), réalisations culinaires,...

N'hésitez pas à venir le partager lors d'un atelier ou des ateliers en direction des habitants de Soliers.

Les permanences
de l'Espace Citoyen

1 place du Cardinal Touchet
14540 SOLIERS

PÉRIODE SCOLAIRE : Lundi de 9h00 à 11h30 / Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 / Vendredi de 14h15 à 16h00

PÉRIODE VACANCES SCOLAIRES :
Lundi et Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 et le Vendredi de 14h à 18h

Selon le programme des vacances !

Contact : Elodie
(animatrice référente) :
06 23 91 46 42 /
espacecitoyen@soliers.fr

L'AIDE SOCIALE AU PROFIT DE TOUS LES HABITANTS

Le CCAS au service des habitants

Cher(e)s habitant(s),

Le CCAS a une organisation fonctionnelle un peu différente du fonctionnement du conseil municipal. En effet, il a un budget propre et les décisions sont prises par un Conseil d'Administration présidé par le maire et composé de 10 membres (5 élus et 5 personnes de la société civile ou représentants associatifs).

Nous rencontrons, malheureusement des personnes qui se trouvent, passagèrement ou plus durablement, en situation de fragilité : personnes âgées, personnes handicapées, parents isolés, ménages à faibles ressources, jeunes en recherche d'emploi, etc. L'avantage d'être une commune de petite taille, cela permet au CCAS de mieux connaître ses habitants et de mieux les accompagner. Les solidarités de voisinage peuvent encore exister et une personne isolée trouve souvent de l'aide dans son entourage.

Le CCAS est indiscutablement l'instrument privilégié dont dispose la commune pour vous venir en aide. De ce fait, il est le lieu d'accueil confidentiel et de proximité en faveur des personnes défavorisées.

Personne n'est à l'abri d'un accident de vie (décès, maladie, divorce, perte de son travail...) qui peut mettre en péril l'équilibre familial. Certes la démarche n'est pas facile, mais avec l'appui d'un dossier établi par l'assistante sociale, le conseil d'administration étudie et attribue éventuellement des aides de secours telles que les bons alimentaires, une participation sur une facture d'énergie, une aide pour « le centre espace ». Une aide ponctuelle peut permettre de surmonter vos difficultés. N'hésitez pas à contacter l'assistante sociale de Bourguébus (tél. 02 31 23 11 95). Elle vous informera de vos droits en fonction de votre situation. Sachez qu'une totale discrétion sera observée pour préserver votre identité.

Ma commune, ma santé

Afin d'améliorer les conditions d'accès à une couverture complémentaire des frais de santé, le CCAS, dans le cadre de sa politique sociale, a facilité la mise en place d'un dispositif « Ma commune, Ma santé ». Par le biais du Soliers Infos, les permanences sont annoncées et vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Sandra. Une comparaison des garanties est faite avec votre mutuelle actuelle et des tarifs plus intéressants peuvent vous être proposés ainsi que des garanties plus adaptées à vos besoins.



Vaccination de nos aînés

La campagne de vaccination contre la Covid-19, a démarré début janvier 2021 auprès des personnes les plus vulnérables. Cette vaccination permet de se protéger et de protéger les autres. Ce vaccin contribue à maîtriser l'impact de l'épidémie de la Covid-19 sur le long terme. Afin de contribuer à améliorer cette situation, ce sont 295 personnes qui ont pu recevoir leurs injections grâce à la municipalité de Soliers.

Réservé au départ et en priorité aux Solariens de plus de 65 ans, le vaccin a pu être administré également aux plus de 55 ans après s'être inscrit à la Mairie. Le vaccin proposé était le Pfizer, fourni par le Pôle de Santé ATRIUM et la Ville d'Ifs, avec qui un partenariat solidaire a pu être mis en place pour accueillir les Solariens.

Le 30 avril ainsi que le 28 mai, un Centre Mobile de Vaccination a été installé directement à la Salle Polyvalente de Soliers, afin d'amplifier la portée de la campagne auprès de la population et du personnel qui travaillait au contact des enfants ou qui accueillait le public.

Après une première vague bien menée, ce sont les assesseurs (participant à l'organisation des élections départementales et régionales), les enseignants et le personnel de la commune qui ont pu recevoir leurs 1^{ère} et 2^e doses.

Le 13 décembre dernier, nous avons contacté tous les solariens de plus de 65 ans pour

compléter leur schéma vaccinal avec la 3^{ème} dose en leur réservant un créneau au centre de vaccination d'Ifs.

Repas et colis

Le samedi 11 décembre dernier, le CCAS avait tout organisé, pour son traditionnel repas de fin d'année, suivi d'un après-midi d'animations et de danse. C'était l'occasion de profiter d'un moment de convivialité, de sortir parfois même de l'isolement et surtout pour nous, de leur témoigner notre respect. Cela aurait été un plaisir d'honorer les seniors de notre commune et de leur montrer l'affection que nous leur portons. La municipalité est très attentive à la qualité de vie des seniors qui habitent depuis toujours à Soliers ou qui sont venus plus récemment s'installer pour passer leur retraite dans notre commune.





Pour la deuxième fois consécutive, face à la crise sanitaire, le CCAS a été contraint d'annuler cette manifestation. Nous regrettons tous de manquer une fois encore ce rendez-vous important pour nos aînés.

Nous avons donc décidé, comme l'an dernier, d'attribuer un colis pour tous les Anciens de Soliers. Evidemment, nous avons conscience que ce colis ne remplacera pas la convivialité et le partage d'un repas, mais nous avons tout particulièrement préparé un colis de produits locaux et frais. Une permanence a été organisée le vendredi 17 décembre afin que les membres du CCAS puissent rencontrer nos aînés et échanger avec eux lors de la remise des colis.

Cette pandémie n'a de nouveau pas permis d'organiser le voyage pour nos Séniors traditionnellement prévu au printemps. Nous espérons tous que cette nouvelle année pourra donner l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale, de rencontre et de découverte.

Prenez bien soin de vous et des membres de votre famille.

Je reste pleinement à votre écoute et à votre disposition.

Catherine MAUPAS
Vice-Présidente du CCAS

Les membres du CCAS

Les membres du CCAS, élus municipaux :

- Philippe JOUIN - Président
- Catherine MAUPAS - Vice-Présidente
- Flavie SEIGLE
- Marie-Laure COUANON
- Jean-Yves GUENNOC
- Florent LEMAUVIEL

Les membres du CCAS désignés par le Maire :

- Vincent PEAN
- Micheline INIZAN
- Annick LARROUY
- Maryvonne DEHAIS
- Dominique HALBOUT

L'ESPACE EMPLOI

Un service communal ouvert à tous

Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi et/ou en recherche d'une formation ?

L'« ESPACE EMPLOI » de Soliers est à votre disposition afin de vous soutenir dans vos démarches professionnelles pour la recherche d'un emploi ou d'une formation (aide à la rédaction de votre lettre de motivation, de votre C.V., etc...)

N'hésitez pas à bénéficier de ce service de proximité, Smail CHADLI, agent communal en assure l'accueil dans la plus grande discrétion, sur rendez-vous

Tél. 02.31.15.68.68 • E-mail : s.chadli@soliers.fr

CAEN NORMANDIE EMPLOI

Les bons plans de l'agglo !

Notre fusion en 2017 avec la COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER permet aux Solariens à la recherche d'un emploi, d'un stage de bénéficier du nouveau service mis en place :

Il s'agit d'une plate-forme gratuite et accessible 24h/24 depuis tout support (ordinateur, tablette, smartphone), sans avoir besoin de télécharger une application (c'est un « web-service »), facilitant la mise en relation entre chercheurs d'emplois (habitants du territoire ou potentiels nouveaux venus) et les employeurs locaux :

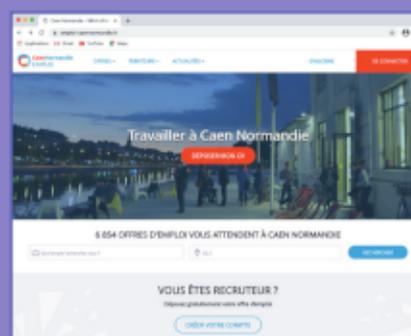
<http://www.emploi-caen-normandie.fr/>

Le site, entièrement gratuit et intégralement pris en charge par Caen la mer (aucune publicité ne sera diffusée sur le site), permet :

- de visualiser en temps réel le nombre d'offres d'emplois recueilli, comme le nombre de propositions de stages ou d'alternance.

- de rechercher, en saisie libre, les offres correspondant aux métiers de son choix. L'internaute est ensuite redirigé vers le site qui, à l'origine, a publié l'offre.
- d'avoir, en bas de page d'accueil, une rapide présentation du territoire et un accès au fil Twitter du compte de Caen Normandie Développement.
- de s'abonner pour recevoir des alertes personnalisées.

La plateforme n'a pas vocation à se substituer aux acteurs institutionnels locaux, comme Pôle Emploi, mais à mettre en valeur leurs actions en proposant un point d'entrée unique qui permette d'accéder à toute l'information sur l'emploi local.



NAISSANCES

Janvier

08/01/2021 Lola CHELly
Fille de Sébastien CHELly
& de Allison PITARD

Mars

13/03/2021 Gabrielle BOUCHET
Fille de Quentin BOUCHET
& de Charlotte JAMOIS

Juin

19/06/2021 Andréas
THOMAS CHAMPIN
Fils de Christophe THOMAS
& de Priscilla CHAMPIN

27/06/2021 Maxime LEGAGNEUX
fils de LEGAGNEUX Jérôme
& REYNAUD Claire

Juillet

27/07/2021 Adaline JOUVIN
fille de JOUVIN Nicolas
& CAILLAUD Cécilia

Août

02/08/2021 Alya SIBOUT
fille de SIBOUT Jérémy
& MESLIN Marina

11/08/2021 Charlotte
PAGNY MONTEFUSCO
fille de PAGNY Vincent
& MONTEFUSCO Jessica

Octobre

12/10/2021 Simon VIALON
Fils de Roland VIALON
& Claudia FERMIN

15/10/2021 Kessi BACON
Fille d'Adrien BACON
& Melissa LAÏNÉ

Novembre

9/11/2021 Baptiste
& Camille FIQUET
Fils de Fabien FIQUET
& Céline LEBOUVIER

22/11/2021 Jeanne BAUCHERON
Fille de Romain BAUCHERON
& Sèverine COLLEVILLE

24/11/2021 Maé PERTHUIS MAGAUD
Fils de David MAGAUD
& Aurélie PERTHUIS

28/11/2021 Raido POCHE CHENEAU
Fils de Rudy POCHE
& Léa CHENEAU

Décembre

11/12/2021 June BRÉANT BRAEM
Fille d'Aléxis BRÉANT
& Émilie BRAEM

25/12/2021 Élise MEURIOT
Fille de Frédéric MEURIOT
& Sèverine POTIER

MARIAGES

Mars

18/03/2021
Ihsan PEKTAS
& Mensure GÖKDEMIR

Juin

12/06/2021
Bruno MENARD
& Sandra JUMEL

26/06/2021
Alexandre LEPELLETIER
& Émilie GUENIOT

Janvier

14/08/2021
GIRARD Bryan &
LE BARBIER Mélina

21/08/2021
HAMEAU Vincent & POTIER
Mathilde

Septembre

04/09/2021
M. CHAPPELLE Gil &
Mme SAMSON Marie

Décembre

06/12/2021
Charles ALIX & Line MARIE

DÉCÈS

Janvier

19/01/2021
LECHARTIER André

Juin

01/06/2021
Franck LEROY

04/06/2021
Yves POTIN

30/06/2021
Yvette BOUQUINET

Juillet

03/07/2021
M. CALDERARO Johnny

15/07/2021
Mme SUAZE Chantal

Septembre

10/09/2021
M. ETASSE Jean-Pierre

Octobre

14/10/2021
M. LEBEY Guy

Secrétariat Général



Séverine LENTENGNE
Secrétaire Générale
Responsable du Personnel

Service Administratif



Sandra HAMEL
Cadre de Vie
& Vie Locale



Valérie TRANCHEFORT
Accueil, Transport
logement, services
périscolaires &
Gestion Funéraire



Aurélie PILFERT
Etat Civil,
Comptabilité
Urbanisme &
Elections



Maxime JAMET
Assistant Information
& communication

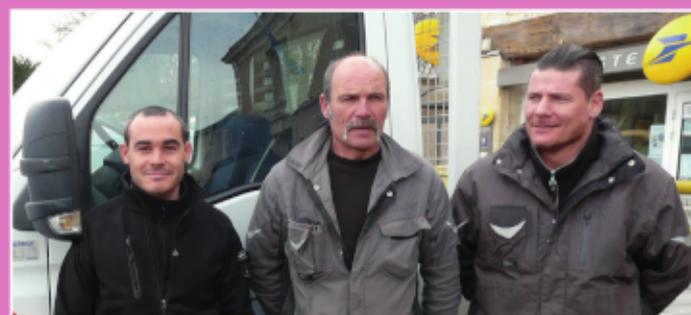


Charly BÉNARD
Accueil Mairie &
Agence Postale
Communale



Fabienne VALCADA
Agence Postale
Communale

Services Techniques



**Morgan
CHAUVIN**

Jérôme HOUEL
Responsable

**Kévin
LEREY**



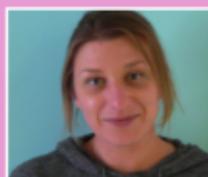
Service Animation/Culture



Smaïl CHADLI
Responsable du Service



Clément DEFENOULLERE
Directeur ACM
3 à 17 ans



Elodie PERNUIT
Animatrice de
l'Espace Citoyen



Cyrille JACQUELINE
Réfèrent périscolaire



Ophélie MOREL
Bibliothécaire



Florian LOUVEAU
animateur
jeunesse & CMJ

Service Restauration Scolaire



Pascale LEROUX

Isabelle GUERIN

Véronique PERNUIT

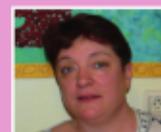
Nathalie LENEVEU

Christophe FAUVEL
Responsable

Agents Techniques Polyvalents



Isabelle GODEFROY



Sylvie RONXIN



Rachelle FONTS



Laurence EUCHÉ



Carole LECHARTIER



Cynthia EUDINE



Emilie RICHARD



Laetitia GUILY



Zamina SAAKYAN



Sarah MARTEL

Animation, accueils périscolaires et extrascolaires



Mylène KOWATZ



Mandy WILLAERT



Fabienne VALCADA



Maxime JAMET



Manon COUSTIC



Kevin LETEUX

AESH (Accompagnement des Élèves en Situation de Handicap) & animatrices périscolaires



Nacera BOUDERROI



Valérie BELLIARD



Sandra FERON



Hélène AUDRAN



Morgane DESPRÉS

Les ATSEM



Kaëna LEBOURGEOIS



Magali TABOURIER



Jocelyne DAVOUS



Valérie ZYDOWSKI



Le mot de l'élu

DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2021

Un service assuré par la C.U. Caen la mer

par Jean-Yves GUENNOC
Conseiller Délégué aux Syndicats

Soliers, comme les autres communes de l'ex-Communauté de Communes Plaine Sud de Caen, avait intégré Caen la mer au 1^{er} janvier 2017. Cependant, pour la gestion des déchets, la commune dépendait toujours du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) de la Bruyère. Une nécessaire période de transition a permis de réorganiser les services de collecte de Caen la mer et d'en renouveler les marchés.



Ce qui a changé ?

Le passage à Caen la mer pour la gestion des déchets s'est accompagné de 2 changements majeurs :

- la fin des collectes en sacs jaunes (déchets recyclables) et blancs (ordures ménagères) qui ont été remplacés par des bacs jaunes et gris rendus nécessaires pour l'amélioration des conditions de travail des rippers,
- la mise en place de l'Extension des Consignes de Tri (ECT) rendue obligatoire pour répondre aux objectifs de développement durable de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte ; en clair, il s'agit de simplifier le tri des emballages plastiques en les englobant tous dans les déchets recyclables, au lieu des bouteilles et flacons uniquement. Les volumes en jeu sont très importants : on estime qu'à l'horizon 2030, les tonnages vont augmenter de 6 à 15 % en masse, mais de l'ordre de 40 à 50 % en volume.

Ce qui est maintenu : dans les Points d'Apport Volontaire (PAV), les différents conteneurs sont maintenus à l'identique, ainsi que les bennes à déchets verts.

L'abandon des sacs de collecte

Depuis le 1^{er} avril 2021, les collectes se font en bacs propres à chaque adresse et numérotés :

- **à couvercle jaune pour les déchets recyclables** ; ceux-ci devront être déposés en vrac dans les bacs ; les emballages (bouteilles, flacons, briques) devront être comprimés ou écrasés pour gagner éventuellement du volume ; **les sacs posés à côté des bacs ne seront plus collectés**. En cas de volume insuffisant, des bacs plus grands pourront être demandés auprès de Caen la mer.
- **gris pour les ordures ménagères (OM)** ; celles-ci, pour des questions d'hygiène, devront toutefois être mises dans des sacs fermés déposés dans les bacs ; leur nombre et leur volume devraient diminuer au profit des déchets recyclables.

LA COLLECTE DES BACS :

- **BACS GRIS** tous les vendredis après-midi,
- **BACS JAUNES** les lundis après-midi, tous les 15 jours.

Un nouveau calendrier est publié par Caen la mer et distribué en mars aux habitants.

L'utilisation des bacs à couvercles jaunes

Ces bacs sont destinés à collecter les déchets recyclables, à l'exception du verre qui doit toujours être mis dans les conteneurs des Points d'Apport Volontaire.

QUELS SONT LES DÉCHETS RECYCLABLES ?

- Tous les papiers, revues, journaux, les cartonnettes (petits emballages alimentaires essentiellement), les briques de lait ou de jus de fruit,
- tous les emballages en métal (boîtes de conserve, boîtes en aluminium pour boissons, bombes aérosols, capsules de café ou de thé ...),
- tous les emballages plastiques : bouteilles, flacons, mais aussi désormais, barquettes en plastique ou polystyrène, pots de yaourt, sacs, sachets et films plastiques, blisters. Ces derniers déchets légers mais volumineux vont diminuer la quantité des OM.

...sur la gestion de nos déchets



Attention aux faux amis !

Ceux-ci occasionnent encore trop d'erreurs de tri, par exemple :

- pour le papier : essuie-tout, mouchoirs, papier pour cadeaux, papiers peints ;
- pour le verre : les verres de table, les vitres, les miroirs, les vases, la vaisselle cassée, les récipients divers en terre cuite ;
- pour le plastique : les couches, les masques anti-COVID, les petits et gros objets en plastique, les jouets, les caquettes et le mobilier de jardin cassé ;

Tous ces déchets vont avec les ordures ménagères en bacs gris.

La collecte des encombrants

Elle sera gratuite pour les personnes âgées de plus de 75 ans ou en situation de handicap. Les particuliers pourront aussi faire appel à ce « service de collecte des encombrants sur le domaine public » moyennant une contribution de 10 € par collecte.

Le compostage

Afin de réduire facilement le poids (30 %) de vos sacs d'OMR, vous pourrez obtenir gratuitement un composteur par foyer pour faire un compost écologique et naturel pour enrichir vos plantations (inscription sur caenlamer.fr).

L'accès aux déchèteries de Caen la mer

En plus de la déchèterie de St-Martin-de-Fontenay (SMICTOM) qui restera accessible aux communes de Soliers, Le Castelet et Castine-en-Plaine, les habitants de ces communes pourront recourir aux déchèteries de Caen la mer gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

La collecte des déchets verts

2 bennes à déchets verts de 15 m³ sont disponibles dans chacune des cours extérieures des 2 bâtiments communaux suivants :

- MAISON DES ASSOCIATIONS (Ancien local technique) allée Saint-Vigor
- Ateliers techniques communaux de la Zone d'Activités des Bréholles

Les horaires d'accès à ces 4 bennes, dont les deux sites font l'objet d'une surveillance régulière, sont définis comme suit :

- du 1^{er} novembre au 28 février : de 8h45 à 17h00, du lundi au samedi inclus (sauf le mois de janvier où le service des bennes est suspendu) ;
- du 1^{er} mars au 31 octobre : de 8h15 à 20h15, du lundi au samedi inclus.

Le saviez-vous ?



Trois collecteurs extérieurs de piles, accus, batteries usagées de petites tailles (appareils photos, caméscopes, portables etc...) sont à la disposition des habitants, ils sont situés Rue de Four, près de la pharmacie et rue des écoles, face au Centre ESPACES. Un nouveau collecteur a été installé à l'angle de la rue de Colombelles et la rue de la Clé des Champs.



• Des collecteurs de vêtements au profit d'associations caritatives sont disponibles sur la commune.

> Zone des Bréholles aux Ateliers Techniques

• Chaque année l'Association LA CHIFFO de Caen organise une collecte en porte-à-porte. N'hésitez pas à faire don de vos vieux vêtements.
02 31 34 49 52 • 7 Rte de Trouville • 14000 Caen

TRIER VOS EMBALLAGES DEVIENT PLUS SIMPLE !

NOUVEAU

TOUS LES FLAONS, BIDONS ET BOUTEILLES PLASTIQUES

TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONS

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2021, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT DANS LE BAC À COUVERCLE JAUNE.
En vrac, bien les vider, sans les laver, sans les imbriquer.

CALENDRIER de COLLECTE SOLARIENS

Zone	Collecte	Matériel autorisé	Matériel interdit	Horaires de collecte
SOLIER	Collecte 1	Verres, bouteilles, bidons, bidons	Verres cassés, bouteilles cassées	08h00 - 18h00
	Collecte 2	Papiers, cartons	Papiers souillés, cartons souillés	08h00 - 18h00
	Collecte 3	Plastiques	Plastiques cassés, plastiques souillés	08h00 - 18h00
	Collecte 4	Métaux	Métaux cassés, métaux souillés	08h00 - 18h00
LE CASTELET	Collecte 1	Verres, bouteilles, bidons, bidons	Verres cassés, bouteilles cassées	08h00 - 18h00
	Collecte 2	Papiers, cartons	Papiers souillés, cartons souillés	08h00 - 18h00
	Collecte 3	Plastiques	Plastiques cassés, plastiques souillés	08h00 - 18h00
	Collecte 4	Métaux	Métaux cassés, métaux souillés	08h00 - 18h00
CASTINE-EN-PLAINE	Collecte 1	Verres, bouteilles, bidons, bidons	Verres cassés, bouteilles cassées	08h00 - 18h00
	Collecte 2	Papiers, cartons	Papiers souillés, cartons souillés	08h00 - 18h00
	Collecte 3	Plastiques	Plastiques cassés, plastiques souillés	08h00 - 18h00
	Collecte 4	Métaux	Métaux cassés, métaux souillés	08h00 - 18h00

Le nouveau calendrier de collecte a été distribué aux Solarisens courant mars par les services de Caen la mer

CAEN NORMANDIE

Un territoire où il fait bon vivre

Le Journal du Dimanche du 30 janvier 2022 a publié le classement « *Villes et villages où il fait bon vivre* ». De nombreuses communes du territoire Caen-Normandie figurent dans ce classement. Selon le JDD, « la communauté urbaine de Caen fait figure de pôle d'attraction », une mise en lumière qui récompense les actions entreprises depuis 2018 pour faire rayonner notre territoire à l'échelle nationale.



PISCINE

Réouverture de la piscine de la Grâce-de-Dieu

Fin novembre dernier, la piscine de la Grâce-de-Dieu a été fermée pour une durée indéterminée suite à une inondation dans la chaufferie. La réouverture est effective depuis la fin des vacances scolaires de février, une réorganisation des cours de natation a été mise en place. Les Solariens peuvent à nouveau profiter de cette piscine pour y pratiquer des cours de natation.



TRANSPORT

Baisse des tarifs twisto

Depuis le 1^{er} juillet 2021, les prix de tous les abonnements annuels Twisto ont baissé. Si cette mesure de la Communauté urbaine Caen la mer permet de répondre aux enjeux écologiques et de transfert modal du territoire, elle a également pour objectif de soulager le pouvoir d'achat des habitants et en particulier des étudiants, fortement impactés par la crise sanitaire. Alors que les prix n'ont pas augmenté depuis 2016, les nouveaux tarifs devraient également participer à la relance de la fréquentation du réseau Twisto dans lequel Caen la mer poursuit ses investissements. Cette volonté politique se traduit par une nouvelle gamme tarifaire Twisto plus simple, plus équitable et plus attractive.

Plus d'informations sur twisto.fr



MOBILITÉ

Roulez branché !

Caen la mer vous offre 50€ pour tout achat d'un vélo à assistance électrique. Et si vous passiez au vélo ?

Afin de soutenir le déploiement des modes de déplacement actifs sur le territoire, Caen la mer participe aux dispositifs d'aides à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE). Pour tout projet d'achat d'un VAE neuf déjà soutenu par les communes membres, et sous conditions, la Communauté urbaine financera 50 € supplémentaires.

Dès à présent, Caen la mer attribue une aide forfaitaire de 50 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf aux habitants dont les communes attribuent une aide (voir votre commune). Les conditions d'attribution sont identiques à celles du bonus vélo de l'État afin de permettre au bénéficiaire de cumuler le maximum d'aides (Communauté urbaine et État en plus de l'aide communale). Concrètement, si une commune attribue 100 €, Caen la mer ajoute 50 €. À ce total de 150 € payés directement par la commune s'ajoute potentiellement le « bonus vélo » de l'État. En effet, l'État abonde la même somme que la collectivité dans la limite de 200 €. Au total, un habitant peut ainsi obtenir 100 € de sa commune, 50 € de Caen la mer et 150 € de l'État. Soit 300 € d'aides.

* Renseignez-vous auprès de la mairie.



ENVIRONNEMENT

Territoire en transition

Pour faire face au dérèglement climatique, Caen la mer se mobilise pour accélérer les actions de transition écologique. « **2026 actions pour Caen la mer, territoire en transition** » est le nom donné à cette démarche qui rassemble les communes, élus, habitants et acteurs locaux. Dans ce cadre, la Ville de Caen se propose en tant que laboratoire d'expérimentation à l'échelle de ses quartiers. Avec cette démarche, Caen la mer entend accélérer les transitions, associer et agir avec les acteurs locaux (citoyens, entreprises, associations...), bâtir une stratégie et mener des actions simples, ambitieuses, innovantes, transversales et expérimentales pour le territoire.

MOBILITÉ

Le Périph'vélo

Projet phare de la politique cyclable sur le territoire de Caen la mer, le périph'vélo propose une infrastructure améliorant la sécurité et en apportant plus de confort aux cyclistes. Une nouvelle portion va voir le jour le long du boulevard Richemond, à Caen, entre la Vallée des Jardins et la rue Saint Gabriel. Les travaux débutent le lundi 8 février pour une durée prévisionnelle de 7 mois.

Dans le cadre de sa politique de développement des mobilités douces, Caen la mer souhaite encourager un plus grand nombre de personnes à se déplacer à vélo. Depuis l'été 2019, la Communauté urbaine a donc entamé un projet de périph'vélo qui vise, à terme, à proposer un anneau cyclable autour du cœur de l'agglomération caennaise. Pour faciliter l'orientation des cyclistes, des totems de 2 mètres de haut, indiquant notamment les temps de trajets vers les communes avoisinantes, ont été installés à 3 endroits du parcours.





RÉUNION PUBLIQUE

Caen la mer 2030 s'imagine avec nous !

Mardi 13 octobre 2021 une réunion publique à l'initiative des élus de Caen la mer était organisée à Soliers pour le Secteur sud de la Communauté Urbaine. Cette soirée portait le débat sur l'analyse des questionnaires qui avaient été soumis à tous les habitants de la C.U. sur son projet de territoire pour les 10 années à venir.



Une soixantaine de personnes - élus et habitants du territoire - s'est réunie dans la salle Polyvalente, pour découvrir l'analyse très précise qui a pu être réalisée à partir des 6 194 réponses des habitants faites à l'enquête en ligne et sur papier lancée par Caen la mer au cours du premier semestre 2021.

Si l'on se projette à un horizon de 10 ou 20 ans, il faudra se préparer à un grand nombre d'évolutions majeures : accélération du changement climatique, vieillissement de la population, diffusion toujours plus importante des usages numériques. Alors comment être acteur face à ces changements ? Comment mieux les anticiper et adapter notre modèle de développement ? Comment, dans ce contexte, continuer à œuvrer pour la qualité de vie des habitants tout en consolidant l'attractivité du territoire ?

Résultant d'un très important travail de concertation, un diagnostic très précis a pu être établi et a permis de dresser le portrait du territoire en 5 points d'analyse concrète à développer :

- Une métropole à taille humaine
- Une attractivité méconnue au regard de ses nombreux atouts
- Un territoire mosaïque
- Un modèle de développement territorial dont la durabilité interroge
- Un territoire engagé dans les transitions

Cette présentation de l'étude a permis de donner suite à plusieurs débats où l'occasion était donnée à chacun de s'exprimer librement au cours d'échanges cordiaux, instructifs et constructifs.

PROJET PICTURAL

Street art dans la Zone artisanale Eole

Le 5 juillet 2021 était inauguré le projet d'embellissement de 7 transformateurs électriques de la Zone Eole II, réalisé par le street artiste pochoiriste « RIONS NOIR ».

Enedis et la Shema, à l'initiative de ce travail pictural, ont à cœur d'accompagner ensemble des projets comme celui-ci. Les élus de Bourguébus, Castine-en-plaine, Grentheville et Soliers ont pu être impliqués et ont validé unanimement l'idée de créer une continuité graphique entre les deux zones Eole, permettant de donner du sens et de créer un lien entre elles.

En s'engageant dans cette action de valorisation des ouvrages électriques, les différents partenaires deviennent acteurs du renouvellement urbain dans une perspective de développement durable et de satisfaction des habitants et des usagers de ces zones industrielles en plein essor.

Ces peintures signées RIONS NOIR, un street artiste local, ont été imaginées et créées comme une mini-série imaginaire où le vent est un élément central (inspiré du nom de la Zone Industrielle Eole II) et où les enfants donnent vie, sur les 4 faces, à ces postes de distribution publique d'électricité habituellement trop froids et insipides.

N'hésitez surtout pas à vous promener dans la Zone Artisanale Eole afin de découvrir, ce très beau travail qui égaye aujourd'hui le site.



ÉCONOMIE

Un Ministre en visite à Soliers



Lundi 8 Novembre dernier, la commune de Soliers a eu l'honneur de recevoir M. Franck Riester, ministre délégué au Commerce extérieur et à l'Attractivité. M. Riester a visité l'outil de production et d'expédition du leader français dans la fabrication de matériels de sports collectifs la société Métalu Plast, implantée depuis 30 ans dans la ZA des Bréholles.

Accueilli en début d'après-midi par M. Jean-Claude Behr, directeur Général de Métalu Plast et M. Philippe Jouin, maire de la commune et Vice-Président de la CU Caen la mer, Franck Riester a pu sillonner les allées de l'entreprise normande durant un peu plus d'une heure. Cette rencontre avait pour but de valoriser la démarche à l'export dans le monde de l'entreprise Solarienne spécialisée dans la fabrication de matériel de sport, buts, paniers de basket, terrains multisports.

Premier fabricant français d'équipements sportifs dont la notoriété n'est plus à faire, Métalu Plast s'était notamment distinguée en fournissant l'ensemble des buts de la coupe du monde 2018 en Russie... rien que ça !

Durant cette visite, le ministre délégué au Commerce extérieur et à l'Attractivité a pu échanger avec les salariés de l'entreprise créée et implantée à Soliers depuis 1981.

SAMEDI 14 MAI 2022 • BOIS DE L'AN 2000

SOLIERS

Tous à vos agendas !



J O U R N É E

ÉCO-Solarienne

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS !
PRENEZ DATE ! Samedi 14 mai 2022, la municipalité de SOLIERS
organise sa « 1^{ère} Journée Éco-Solarienne » au BOIS DE L'AN 2000.

Un nouvel événement communal à ne pas manquer !

